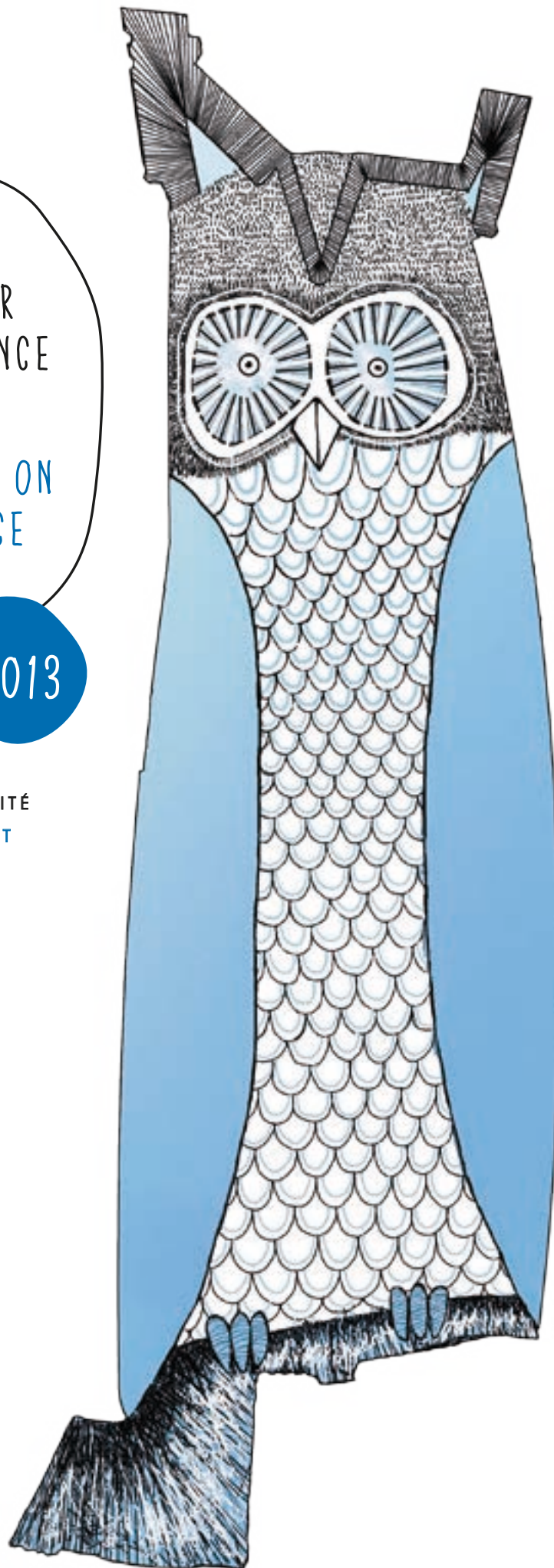


UN AUTRE
REGARD SUR
LA RÉASSURANCE

A NEW
PERSPECTIVE ON
REINSURANCE

2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ACTIVITY REPORT



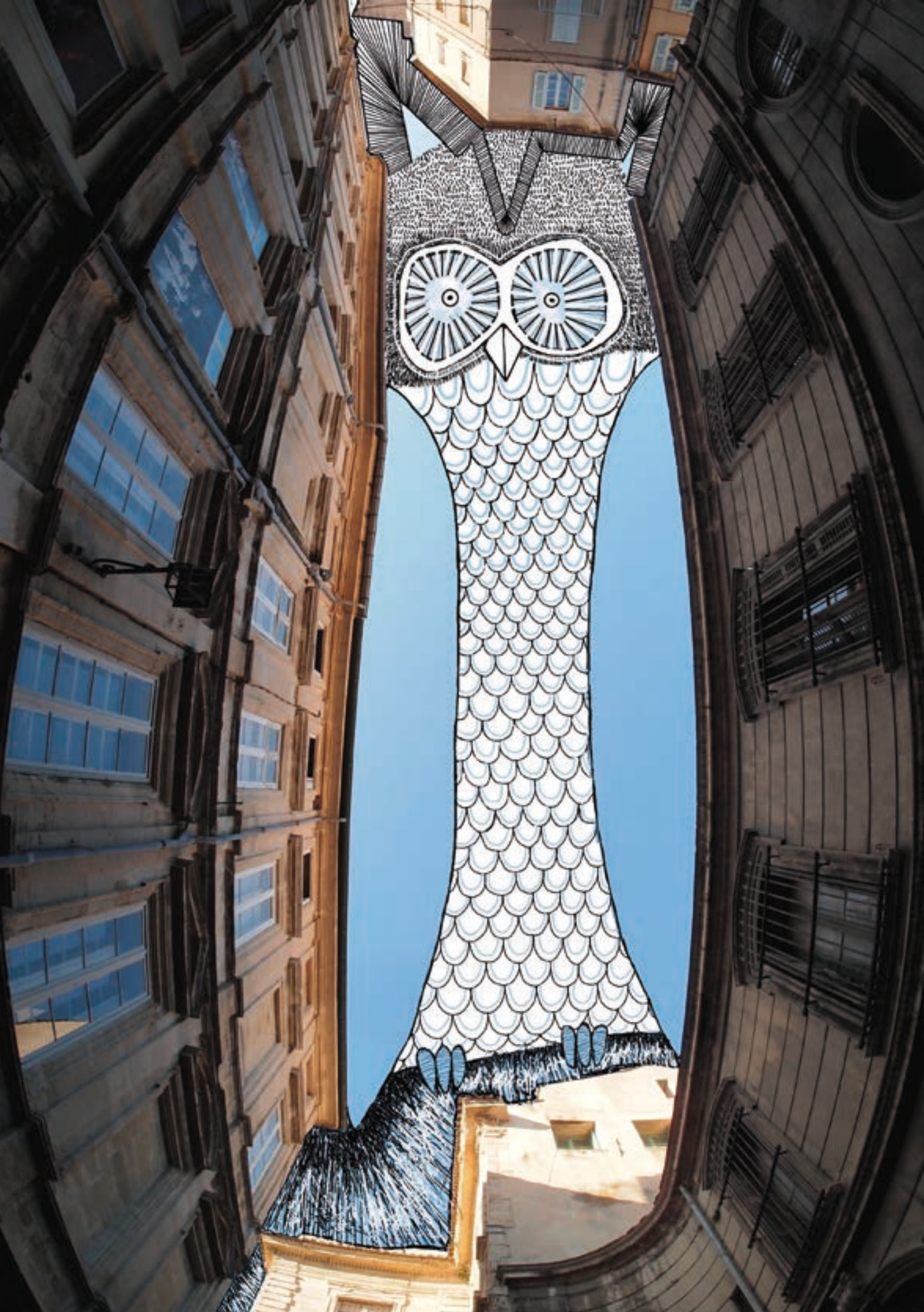
2013

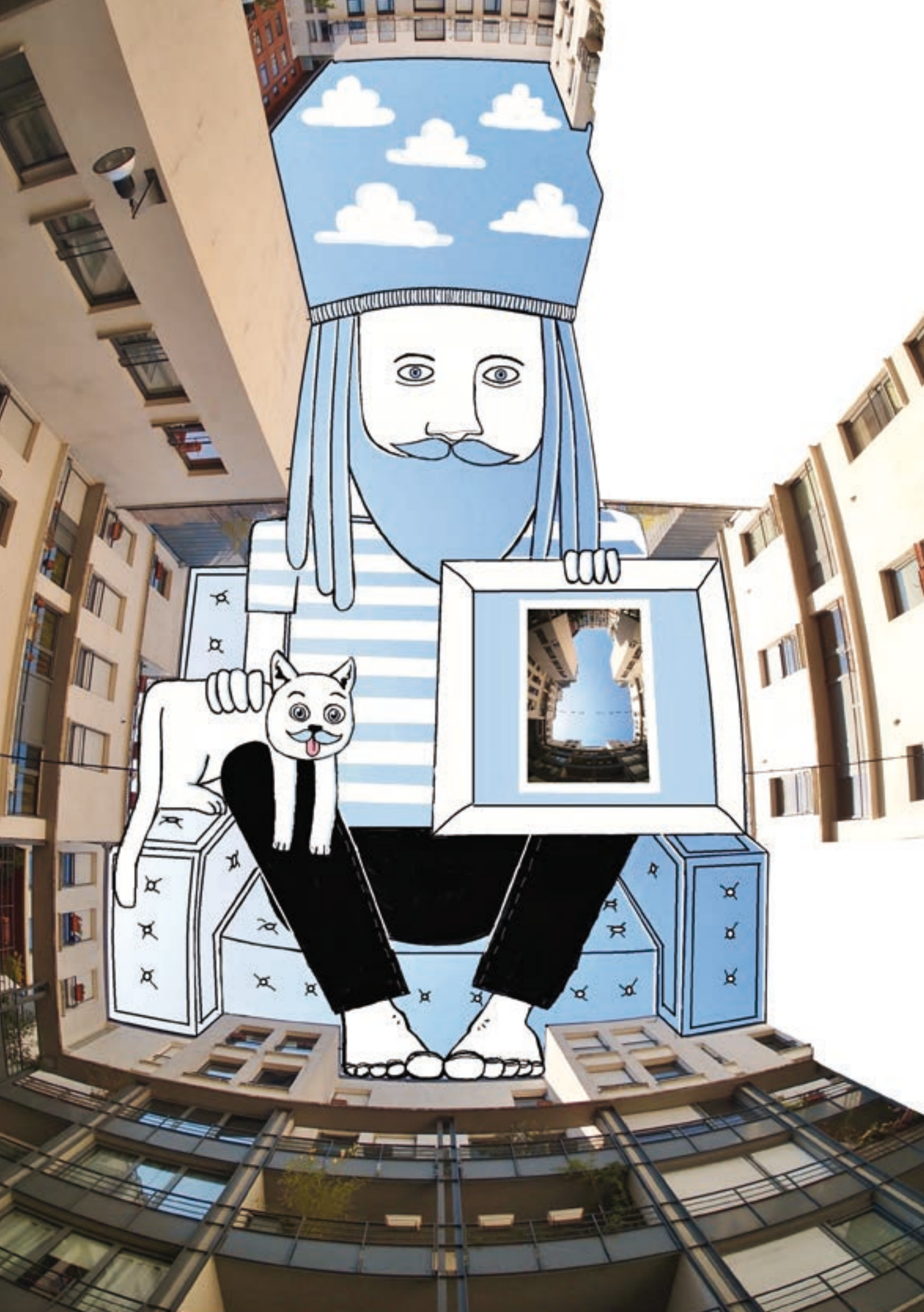
L'ESSENTIEL
DE CCR
EN QUELQUES CIELS

CCR HIGHLIGHTS
ACROSS
THE SKIES

3	Profil de l'entreprise
6	Le mot de l'actionnaire
7	Le mot de la présidente
10	CCR : un puissant réseau de création d'expertise Cat Nat
18	Une expertise capitalisée pour anticiper les nouveaux besoins de l'État
24	Réassurance de marché : un portefeuille stratégique et diversifié source d'expertise
28	Solvabilité et pilotage des risques : une exigence d'exemplarité
32	Investissements et gestion financière : une stratégie équilibrée pour optimiser performance et risque
38	Ressources et compétences : une dynamique de transformation pour mieux anticiper
40	Gouvernance : la garantie du respect de nos valeurs stratégiques
44	Présentation de l'artiste

3	Company profile
6	Letter from the shareholder
7	Letter from the Chairman
11	CCR: powerful network developing expertise in natural perils
19	Anticipating the State's new needs by building on specialist expertise
25	Open-market Reinsurance: strategic, diversified portfolio sustaining expertise
29	Exemplar approach to solvency and risk management
33	Investments and financial management: balanced strategy to optimize performance and risk
39	Resources and expertise: dynamic process of transformation to better anticipate
40	Governance: guaranteeing adherence to core values
44	Presentation of artist





PROFIL DE L'ENTREPRISE

CCR, une mission originale, un rôle unique

CCR est une entreprise de réassurance chargée de concevoir, mettre en œuvre et gérer des instruments performants, répondant à des besoins de couverture de risques exceptionnels, au service de ses clients et de l'intérêt général. Société anonyme, elle est détenue à 100 % par l'État français. Mobilisant les compétences expertes de 274 collaborateurs, elle présente la particularité de proposer, avec la garantie de l'État, des couvertures parfois illimitées pour des branches spécifiques au marché français. Comme les autres réassureurs, CCR propose également de la réassurance en traités et facultatives vie et non-vie, en France et à l'international.

La réassurance avec garantie de l'État couvre :

- * les risques de catastrophes naturelles dans le cadre du régime d'indemnisation ;
- * les risques d'attentat et d'actes de terrorisme ;
- * les risques exceptionnels liés à un transport ;
- * la responsabilité civile des exploitants de navires et installations nucléaires.

CCR gère également six fonds publics pour le compte de l'État : le Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA), le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), le Fonds de Compensation des Risques de l'Assurance de la Construction (FCAC), le Fonds de Garantie des Risques liés à l'Épandage agricole des boues d'épuration urbaines et industrielles (FGRE), le Fonds de Sécurisation du Crédit Interentreprises (FSCI) et le Fonds de garantie des dommages consécutifs à des Actes de Prévention, de Diagnostic ou de Soins dispensés par des professionnels de santé exerçant à titre libéral (FAPDS).

COMPANY PROFILE

CCR: a pioneering mission, a unique role

CCR is a reinsurance company tasked with designing, implementing and managing efficient instruments providing reinsurance cover for exceptional perils to meet the needs of its clients as well as serve the general interest. Incorporated as a limited liability company (*Société Anonyme - SA*), it is wholly owned by the French State. Drawing on the expertise of its 274-strong staff, CCR presents the particularity of offering cover, in some cases unlimited, for specific classes of business in the French market, with the guarantee of the French State. Like other reinsurers, CCR also offers treaty and facultative life and non-life reinsurance in France and abroad.

State-guaranteed Reinsurance activities cover:

- * the reinsurance of natural disaster risks under the compensation scheme;
- * the reinsurance of terrorist attacks;
- * the reinsurance of exceptional risks linked to a shipment; and
- * third-party liability for operators of nuclear installations and ships.

CCR also manages six public funds on behalf of the State: Agricultural Risk Management Fund (*Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture - FNGRA*), Major Natural Risk Prevention Fund (*Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs - FPRNM*), Compensation Fund for Construction Insurance

CHIFFRES CLÉS 2013 / 2013 HIGHLIGHTS

En millions d'euros

In millions of euros

Chiffre d'affaires
(brut de rétrocessions)
Gross premium income 1 256

Résultat financier
Investment income 192

Résultat net
Profit for the year 210

Actifs gérés (valeur nette comptable)
Managed assets (net book value) 7 975

Capitaux propres
(après affectation du résultat)
Shareholder's equity
(after appropriation) 1 875

Provisions techniques brutes
Technical reserves 6 438

Total du bilan
Total assets 8 524

Ratio combiné non-vie
Non-life combined ratio 78,3%

Risks (*Fonds de Compensation des Risques de l'Assurance de la Construction - FCAC*), Fund for Risks linked to the Agricultural Spreading of Urban and Industrial Sludge (*Fonds de Garantie des Risques liés à l'Épandage agricole des boues d'épuration urbaines et industrielles - FGRE*), Trade Credit Protection Fund (*Fonds de Sécurisation du Crédit Interentreprises - FSCI*) and the Guarantee Fund for Losses Consequential to Preventive, Diagnosis or Treatment Procedures Conducted by Self-employed Healthcare Professionals (*Fonds de garantie des dommages consécutifs à des Actes de Prévention, de Diagnostic ou de Soins dispensés par des professionnels de santé exerçant à titre libéral - FAPDS*).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS) BREAKDOWN OF PREMIUM INCOME (IN MILLIONS OF EUROS)



ACTIVITÉS EN RÉASSURANCE AVEC LA GARANTIE DE L'ÉTAT = 838 M€ DONT :

STATE-GUARANTEED REINSURANCE = €838 MILLION, OF WHICH:

☐ réassurance des catastrophes naturelles en France = 763 M€ (soit 91 % de la réassurance avec la garantie de l'État).

reinsurance of natural disaster risks in France = €763 million (91% of State-guaranteed Reinsurance).

■ réassurance des actes de terrorisme = 63 M€ dont :

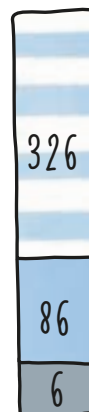
42 M€ pour les risques petits et moyens, dont les capitaux assurés sont inférieurs à 20 M€ ;
21 M€ pour les grands risques en provenance du pool de co-réassurance GAREAT.

reinsurance of terrorist acts: €63 million, of which:

€42 million for small- and medium-sized risk, for which capital insured is less than €20 million; and €21 million for large risks from the GAREAT reinsurance pool.

☐ risques exceptionnels = 12 M€

reinsurance of exceptional risks = €12 million



CHIFFRE D'AFFAIRES EN RÉASSURANCE DE MARCHÉ = 418 M€

OPEN-MARKET REINSURANCE = €418 MILLION

☐ traités non-vie 326 M€

non-life treaties €326 million

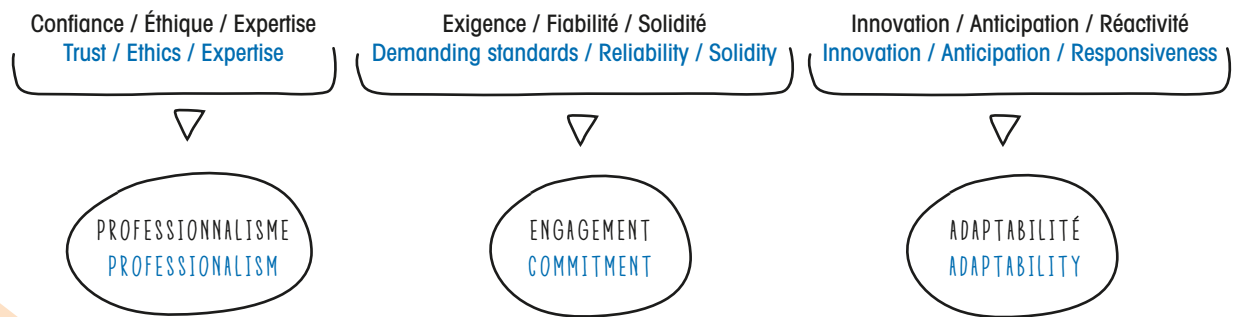
■ vie et assurances de personnes 86 M€

life, accident and health €86 million

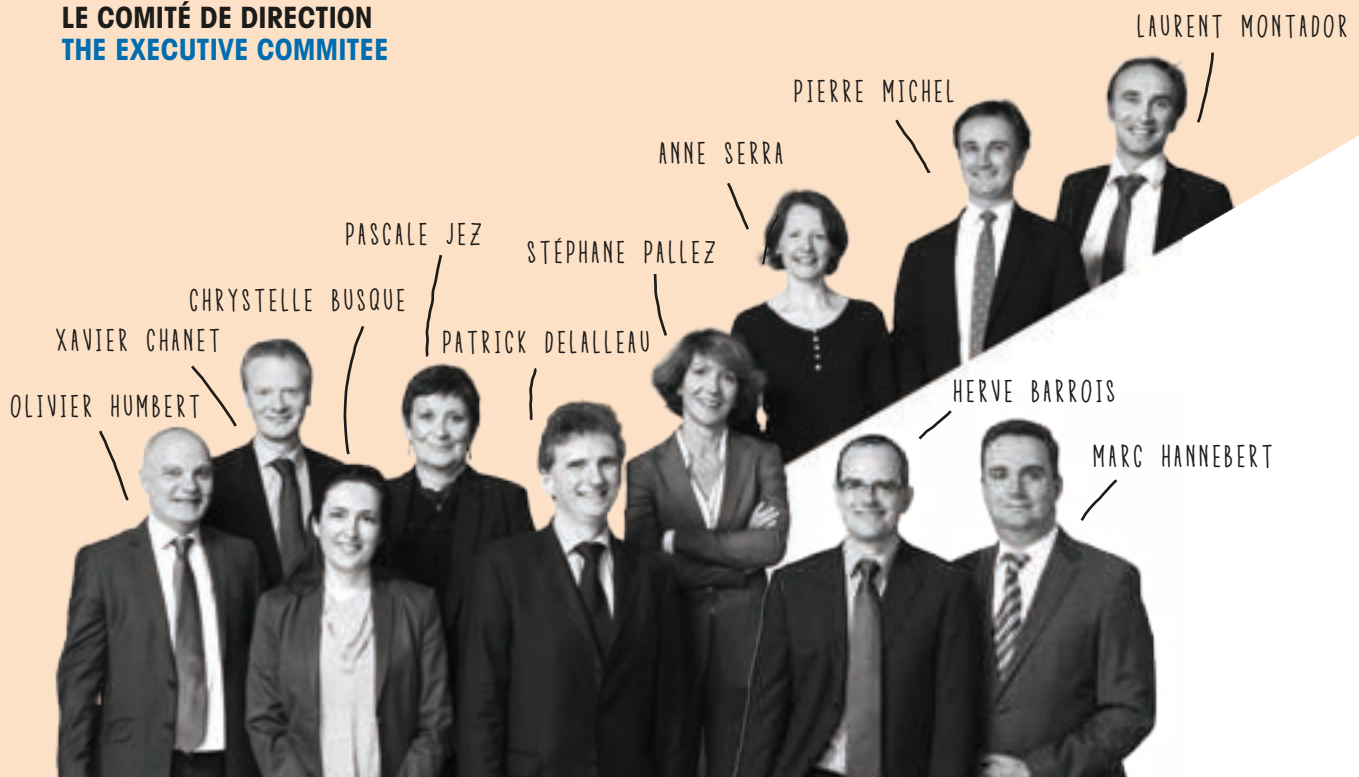
■ réassurance facultative 6 M€

facultative business €6 million

9 FONDEMENTS, 3 VALEURS : UNE MÊME CULTURE D'ENTREPRISE 9 FOUNDATIONS, 3 CORE VALUES: ONE CORPORATE CULTURE



LE COMITÉ DE DIRECTION THE EXECUTIVE COMMITTEE



1^{er} rang, de gauche à droite / 1st row, from left to right: Olivier HUMBERT Direction ressources humaines / Human Resources - Chrystelle BUSQUE Direction ERM / ERM - Patrick DELALLEAU Direction traités non-vie / Non- Life Treaties - Hervé BARROIS Direction juridique et fiscale / Legal and Tax - Marc HANNEBERT Direction souscription de la réassurance de marché et des systèmes d'information / Open-market Reinsurance and Information technology

2^e rang, de gauche à droite / 2nd row, from left to right: Xavier CHANET Direction des systèmes d'information / Information technology - Pascale JEZ Direction communication et documentation / Communications - Stéphane PALLEZ Présidente Directrice Générale / Chairman and Chief Executive Officer

3^e rang, de gauche à droite / 3rd row, from left to right: Anne SERRA Chargée de missions transverses - Secrétariat du conseil d'administration / Cross functional topics - Secretary of the Board - Pierre MICHEL Direction Financière / Finance - Laurent MONTADOR Direction catastrophes naturelles, fonds publics et études techniques / Cat Reinsurance and Public Funds in France - Actuarial and Models

LE MOT DE L'ACTIONNAIRE



Ramon Fernandez,
Directeur Général du Trésor
Director General of the Treasury

Entreprise de réassurance détenue par l'État, CCR joue un rôle central pour permettre à la collectivité de faire face efficacement aux risques catastrophiques. C'est notamment le cas des catastrophes naturelles, domaine dans lequel la loi a confié depuis 1982 un rôle clé à CCR afin de permettre aux entreprises d'assurance, qui lui rétrocèdent une partie de leurs expositions, de couvrir ces risques sur l'ensemble du territoire national à un tarif abordable, grâce à la solidarité nationale. Ce rôle tout à fait spécifique de CCR en la matière a été reconnu par la décision du Conseil constitutionnel de 2013.

Grâce à des investissements continus dans la modélisation des risques catastrophiques et dans des outils modernes d'accès à ses résultats, CCR a aussi été la pierre angulaire de la mise en place de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN) dont le portail est actif depuis le début de l'année 2013.

Parallèlement, au cours de cet exercice 2013, CCR a enregistré les bénéfices du rééquilibrage et du redressement de son activité de réassurance de marché tout en soldant les conséquences financières des grands sinistres de 2011.

CCR est donc bien armée, en ce début d'exercice 2014, pour continuer d'apporter à l'État et au marché tant son expertise technique que la protection financière de son bilan et ainsi relever les nouveaux défis qui se présentent.

LETTER FROM THE SHAREHOLDER

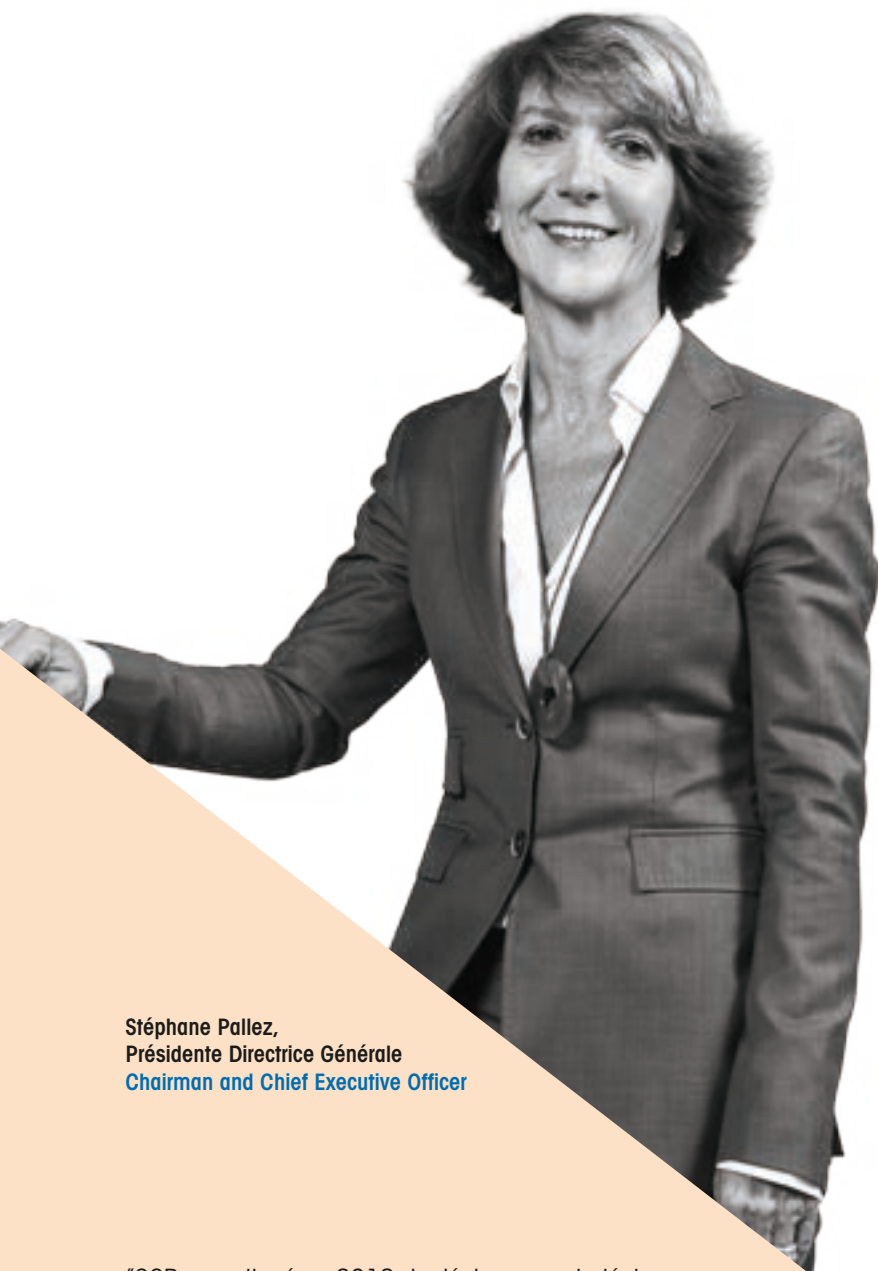
As a state-owned reinsurance company, CCR plays a central role in enabling the community to address efficiently the risks of catastrophes. This is notably the case for natural disasters, CCR having been entrusted with a key role since the law passed in 1982, whereby insurance companies have the possibility to retrocede part of their exposures to CCR, enabling them to offer nationwide cover for these risks at affordable rates, by calling on national solidarity. The specificity of CCR's role in this area was recognized by France's Constitutional Council in 2013.

Through its steady investments in the modeling of catastrophic risks and in providing access to related databases using modern interfaces, CCR was the cornerstone in the creation of the National Observatory for Natural Perils (*Observatoire National des Risques Naturels* - ONRN), whose portal was started up at the start of 2013.

Concurrently, in the course of 2013, CCR reaped the benefits of the rebalancing of its Open-market Reinsurance activities and their turnaround, all the while settling the financial consequences stemming from the major loss events that occurred in 2011.

CCR is therefore well-equipped, as 2014 gets under way, to continue providing both the State and the market with its technical expertise and the financial protection of its balance sheet, and to meet the new challenges that lie ahead.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Stéphane Pallez,
Présidente Directrice Générale
Chairman and Chief Executive Officer

"CCR a continué en 2013 de déployer sa stratégie au service de la collectivité nationale."

"In 2013, CCR continued deployment of a strategy at the service of the nation as a whole."

Si l'année 2013 n'a pas été une année record en matière de catastrophes, elle a néanmoins été le théâtre de nombreux événements dramatiques, tant sur le territoire français que dans le reste du monde, dont certains ont atteint des coûts économiques records et des coûts assurés significatifs.

Beaucoup ont touché des pays développés proches de nous, nous rappelant ainsi que les catastrophes naturelles ne sont pas liées au niveau de développement mais sont un facteur majeur de risque universel : les inondations en Allemagne en juin, les inondations historiques dans l'Alberta au Canada et plus récemment au Royaume-Uni sont là pour le démontrer, sans revenir sur les effets de la tempête Sandy sur New York et ses environs en 2012.

Ces événements ont rappelé la vulnérabilité des populations et de l'économie à ces phénomènes et le caractère critique des politiques publiques qui doivent être mises en place pour en réduire les coûts humains et économiques.

Or la combinaison de concentration de richesse dans des zones vulnérables et des scénarios relatifs au changement climatique dont certains effets sont déjà visibles, par exemple sur l'élévation du niveau des océans, ne peut que générer un accroissement de ces risques et de leur coût global et poser la question de la maîtrise et de la répartition de cette charge dans nos économies.

D'autres types de risques extrêmes restent malheureusement présents dans notre environnement, comme le risque terrorisme, ou constituent des éléments significatifs de politiques publiques par exemple énergétiques, comme la responsabilité civile des exploitants nucléaires.

C'est dans ce contexte général que le sens de la mission de CCR s'inscrit pleinement et que l'entreprise a continué en 2013 de déployer sa stratégie au service de la collectivité nationale.

Dans ses activités de réassurance avec garantie de l'État, l'efficacité du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, très sollicité, en 2013, par les inondations fréquentes intervenues dans la région Centre-Est, à Lourdes et sur la façade Atlantique, a été une nouvelle fois démontrée.

La reconnaissance des bénéfices de ce régime, qui constitue un véritable partenariat public-privé pour la couverture du risque, a de nouveau fait l'objet, en 2013, d'un quasi consensus à l'occasion des différents débats qui ont eu lieu, tant au niveau européen à l'occasion de la consultation sur le Livre vert de la Commission européenne, qu'au niveau national.

Pour autant le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles doit continuer à s'adapter, en particulier pour s'intégrer dans une logique globale de meilleure prévention et de gestion des risques.

C'est pourquoi, CCR a maintenant développé, en s'appuyant sur ses bases de données et ses capacités de modélisation, un réseau de partage et d'approfondissement de la connaissance des catastrophes naturelles en nouant de nombreux partenariats avec des organismes spécialisés dans l'analyse des différents risques.

Les bénéfices de ce "management de la connaissance" sont d'abord destinés à son actionnaire, l'État, et à ses clients, les compagnies d'assurance. Depuis 2013, ils sont désormais partagés avec un public plus large incluant toutes les parties prenantes intéressées à la connaissance et à la prévention de ces risques, au moyen notamment de la mise en ligne du portail de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), grâce aux efforts conjugués de CCR et des assureurs sous l'égide du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Dans ses autres activités avec garantie de l'État, CCR s'est engagée dans la même démarche d'investissement et de mutualisation de la connaissance de ces risques par exemple sur le terrorisme.

Plus généralement CCR, de par sa mission, doit être en mesure d'apporter une expertise spécialisée sur la couverture des risques peu ou mal assurés par le marché. La combinaison de son expérience des mécanismes de réassurance publique et de gestion d'un portefeuille de réassurance international diversifié et rentable lui a permis, en 2013, de contribuer aux réflexions entre l'État et le marché, notamment en matière de responsabilité civile des exploitants nucléaires ou d'assurance-récolte, qui resteront d'actualité en 2014.

Dans son activité de réassurance de marché, CCR a poursuivi la stratégie de recentrage engagée dès 2012 et visant à gérer un portefeuille de réassurance international diversifié et rentable, avec un profil de risque maîtrisé. En 2013, cette stratégie s'est traduite par une diminution du chiffre d'affaires mais une rentabilité retrouvée de cette activité après deux années marquées par les conséquences des grands sinistres de 2011 sur les résultats.

Ce redressement a permis à l'entreprise de dégager, en 2013, des résultats positifs sur l'ensemble de ses activités et de générer un résultat net global très satisfaisant en dépit de l'impact inévitable de l'environnement financier sur ses revenus financiers.

Ce résultat permettra de maintenir à 100 millions d'euros le niveau du dividende versé à l'État en 2014, tout en continuant à conforter la solidité financière de la compagnie qui reste très élevée.

CCR peut donc être fière du travail accompli et des résultats obtenus dans un marché de réassurance en forte évolution et je tiens à en remercier personnellement l'ensemble des salariés de l'entreprise.

2014 sera à n'en pas douter une nouvelle année de défis, de changements et de progrès au service de notre actionnaire et de nos clients et de la mission d'intérêt général que nous poursuivons.

LETTER FROM THE CHAIRMAN

While 2013 was not a record year for catastrophes, it was marked nonetheless by many dramatic events, in France as well as abroad, for which record economic costs were incurred in some instances, and for which sums insured were significant.

Many of the events occurred in developed countries near France, a timely reminder that natural catastrophes are not linked to the level of development, but are major risk factors the world over. This was demonstrated by the floods in Germany in June, the record floods in Alberta in Canada and more recently in the United Kingdom, and before that Hurricane Sandy which struck New York and its region in 2012.

These events were a reminder of the vulnerability of populations and economies to these phenomena and the critical character of public policies that need to be implemented to mitigate the human and economic costs of these tragedies.

The increasing concentrations of wealth in periled areas combined with alternative scenarios concerning global warming, some of the effects of which are already visible, one being rising sea levels, can but increase these risks and their global cost, raising questions about how to go about managing and allocating the cost burden in our economies.

Other extreme risks unfortunately remain present in our immediate environment, such as the risk of terrorist attacks, or they are major aspects of public policies, for example energy policy, notably the third-party liability of nuclear power plant operators.

It is in this general context that the breadth of CCR's mission appears more clearly, with 2013 marked by the continuing deployment of a strategy at the service of the nation as a whole.

As regards State-guaranteed Reinsurance, the effectiveness of the compensation scheme for natural disasters was demonstrated anew in 2013, with this scheme put to repeated contribution by the frequent flood events that affected eastern central France, Lourdes, and the Atlantic seaboard.

In 2013, there was a quasi-consensus about the benefits of this compensation scheme - which constitutes a true public-private partnership to provide risk coverage - on the occasion of the debates held at European level for the consultation on the European Commission's Green Paper, and at national level.

Even so, the compensation scheme for natural disasters must continue to be adapted, in particular for it to fit into the global approach aimed at improving risk prevention and management.

To this end, drawing on its databases and modeling capacities, CCR has now developed a network for sharing and improving knowledge of natural disaster, involving the creation of many partnerships with organizations specialized in the analysis of these different risks.

The benefits of this knowledge management are intended first and foremost for the French State, as the Company's shareholder, and insurance companies, as its clients. Since 2013, however, this knowledge is being shared with a wider public that includes all parties wanting to improve their knowledge of these risks and their prevention, notably through the portal of the National Observatory for Natural Perils (*Observatoire National des Risques Naturels* - ONRN), developed thanks to the combined efforts of CCR and insurers at the initiative of the French Ministry for Ecology, Sustainable Development and Energy (*ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie* - MEDDE).

In other State-guaranteed Reinsurance activities, CCR has adopted a similar approach and invested to share and improve its knowledge of these risks, one being the risk of terrorist attacks.

More generally, given its mission CCR must be able to provide specialist expertise for the coverage of risks that are under or poorly insured in the open market.

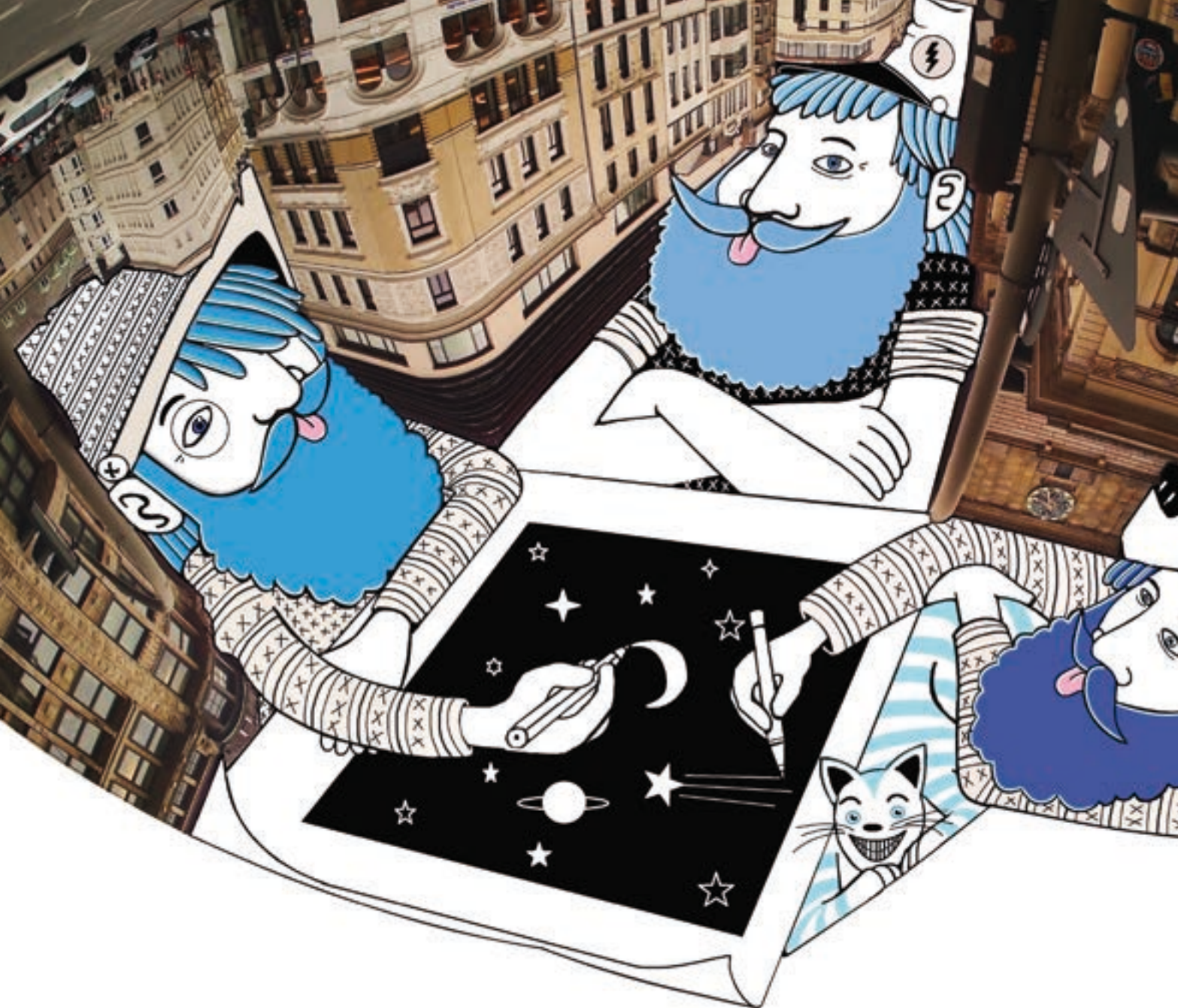
Through its experience of State-guaranteed Reinsurance mechanisms and of the management of a profitable diversified global reinsurance portfolio, CCR contributed in 2013 to the reflections undertaken in 2013 by stakeholders in the public and private sectors upon the third-party liability of nuclear power plant operators and crop insurance, which will remain topical issues in 2014.

As regards Open-market Reinsurance, CCR pressed ahead with the refocusing strategy initiated in 2012, aimed at managing a global reinsurance portfolio that is diversified and profitable, and for which risk exposures are tightly managed.

In 2013, this strategy meant premium income was lower, but the profitability of this activity was restored after two years when results bore the imprint of the major loss events experienced in 2011. As a result of this turnaround, all activities were profitable in 2013 and CCR reported a very satisfactory overall net profit despite the inevitable impact of the financial environment on investment income. This performance means that an unchanged dividend of €100 million will be distributed to the State in 2014, all the while continuing to strengthen the Company's financial solidity, which remains excellent.

CCR can be proud of the work accomplished and of the results achieved in a reinsurance market undergoing a sweeping transformation and I want to take this opportunity to thank everyone at the Company.

2014 will undoubtedly be a year marked by new challenges, changes too and more progress improving services provided to our shareholder and clients in furtherance of our general-interest mission.



CCR : UN PUISSANT RÉSEAU DE CRÉATION D'EXPERTISE CAT NAT

En 2013, CCR a continué à fédérer un réseau d'approfondissement et de partage des connaissances concernant les risques de catastrophes naturelles. Elle a également poursuivi le développement de sa capacité de modélisation, enrichi les services proposés à ses clients et partagé son expertise avec le public pour favoriser l'émergence d'une culture plus globale du risque.

Un régime juridiquement consacré

Le système d'indemnisation des catastrophes naturelles en France a continué de faire face aux événements de l'année, tout en préservant sa capacité à financer les conséquences d'une catastrophe majeure. Particulièrement nombreux et coûteux, les événements climatiques intervenus en 2013 et début 2014, illustrent, s'il en était besoin, l'intérêt d'un régime organisé et préfinancé qui fonctionne sans faire appel au budget de l'État, voire à la solidarité européenne.

Suite à la contestation par Scor de l'exclusivité de la garantie de l'État accordée à CCR, le Conseil constitutionnel a consacré, dans sa décision n° 2013-344 QPC du 27 septembre 2013, les bases juridiques du régime et le rôle particulier de CCR au sein de ce régime au regard des principes constitutionnels et en particulier du principe d'égalité et de la liberté d'entreprendre. À cette occasion, CCR a reçu le soutien de nombreux acteurs du marché, parmi lesquels le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA) et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance Mutuelle (FFSAM).



CCR: POWERFUL NETWORK

DEVELOPING EXPERTISE IN NATURAL PERILS

In 2013, CCR continued to federate a network dedicated to improving and sharing knowledge of natural perils. The Company also pressed ahead with the development of its modeling capacity, with improvements in the services offered to clients, and with sharing its expertise with the public to encourage the emergence of more global risk culture.

Compensation scheme rests on solid legal foundations

The compensation scheme for natural disasters in France continued to be called into play as a result of the loss events that occurred during the year, while at the same time preserving its capacity to finance the consequences of a major catastrophe. Particularly numerous and costly, weather events in 2013 and at the start of 2014 illustrate, if there was any need, the benefits of having an organized, pre-financed system that functions without having to rely on the State budget, or European solidarity. After Scor challenged the exclusive nature of the guarantee extended by the French State to CCR, (applying for a priority preliminary ruling on the issue of the constitutionality of this guarantee), the Constitutional Council in ruling No. 2013-344 QPC of September 27, 2013, upheld the legal basis of the compensation scheme and the particular role of CCR in the functioning of this scheme in the light of the rights and freedoms guaranteed by the Constitution, in particular the principle of equality and the freedom of enterprise. On this occasion, CCR received support from many market participants, notably the Grouping of Mutual Insurance Companies (*Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances* - GEMA) and the French Federation of Mutual Insurance Companies (*Fédération Française des Sociétés d'Assurance Mutuelle* - FFSAM).

Increase in claims in 2013

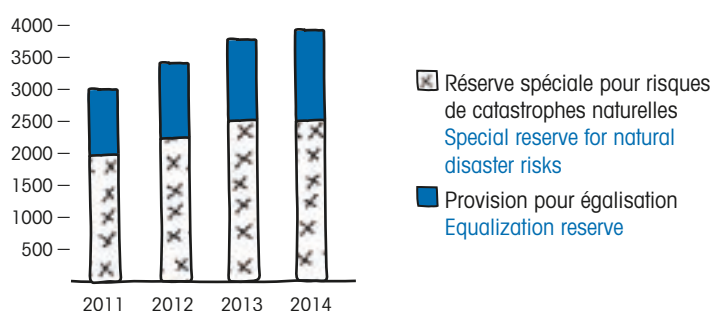
Premium income from the reinsurance of natural disaster risks in France came to €763 million in 2013. In financial terms, the loss experience was significant, but not extreme. In addition to the floods in eastern central France in May, which only just spared the city of Troyes, for which the cost for CCR amounted to €30 million, floods struck the Lourdes region in south western France one month later, for which the cost for CCR amounted to €130 million. Lastly, storm Dirk, which hit Brittany just before Christmas, is expected to cost the Company €16 million. Despite higher claims than in 2012, CCR's reserves in respect of the natural disasters compensation scheme amounted to nearly €4 billion, which is available to cover future loss events.

Une charge de sinistres plus importante en 2013

Le chiffre d'affaires afférent aux risques de catastrophes naturelles en France représente 763 M€ en 2013. En termes financiers, la sinistralité a été significative, sans être extrême. En plus des inondations du Centre-Est, en mai, qui ont de justesse épargné la ville de Troyes et ont représenté une charge de 30 M€ pour CCR, des inondations ont frappé le Sud-Ouest un mois plus tard dans la région de Lourdes, avec un impact de 130 M€. Enfin, la tempête Dirk a touché la Bretagne avant Noël, pour un coût estimé à 16 M€. Malgré cette charge de sinistres plus importante que l'année précédente, CCR dispose à l'issue de l'exercice 2013 près de 4 milliards d'euros de réserves dédiées au régime Cat Nat pour faire face aux événements futurs.

CAPACITÉ DU DISPOSITIF CCR À FAIRE FACE À UNE CATASTROPHE MAJEURE (EN MILLIONS D'EUROS)

CCR'S CAPACITY IN THE FACE OF A MAJOR CATASTROPHE (IN MILLIONS OF EUROS)



Un réseau pour fédérer les expertises

En 2013, CCR s'est encore mobilisée pour moderniser le régime tant au plan de sa gestion que de son évolution au bénéfice de la population, de l'État et des assureurs. Elle est désormais au cœur d'un réseau d'approfondissement et de partage des connaissances concernant les risques de catastrophes naturelles au sein duquel elle valorise ses bases de données, ses modèles et ses outils. Sa contribution à la constitution du portail de l'ONRN dont deux versions successives ont été mises en ligne en 2013, ou à l'étude de l'OCDE sur la gestion du risque d'inondation de la Seine en Île-de-France, publiée en janvier 2014, en sont des illustrations. Elle a également noué des partenariats avec des organismes scientifiques reconnus, pour partager leur connaissance de l'aléa en échange de son expertise sur la sinistralité.

Network created to federate expertise

In 2013, CCR once again directed its efforts to modernizing the management of the natural disasters compensation scheme and improving benefits for the population, the State and insurers.

CCR is now at the core of a network dedicated to improving and sharing knowledge of natural disaster risks, within which it can capitalize on its databases, modeling capacity and applications. This is illustrated none better than by CCR's contribution to the ONRN portal, of which two successive versions were put online in 2013, and to the OECD Review on Flood Risk Management of the Seine River in the Paris region, published in January 2014. Partnerships were also forged with leading scientific organizations to share their knowledge of perils in return for providing them with CCR's loss experience expertise.

CCR : UNE CONTRIBUTION NOTABLE À L'ÉTUDE DE L'OCDE SUR LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA SEINE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 24 janvier 2014, l'OCDE a présenté une étude sur la gestion du risque d'inondation de la Seine en Île-de-France qui montre que le coût économique des dommages d'une crue majeure de la Seine en Île-de-France est estimé entre 20 et 40 milliards d'euros selon les scénarios d'inondation, dont entre 10 et 19 milliards d'euros seraient assurés dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

À l'occasion de ces travaux, l'OCDE a sollicité les principaux acteurs de la gestion et de la réparation du risque "inondation" parmi lesquels CCR, en raison de sa connaissance des périls naturels et de la vulnérabilité des zones exposées acquise à partir de l'analyse des données collectées dans le cadre de ses relations contractuelles avec les assureurs et de la gestion des fonds publics.

Grâce aux modèles spécifiques qu'elle a développés, permettant à la fois d'évaluer le coût d'un événement déjà survenu (modèle déterministe), ou d'événements non survenus mais possibles comme une inondation majeure d'un grand fleuve (modèle probabiliste), CCR a pu apporter une contribution notable à l'étude de l'OCDE en effectuant la modélisation des dommages couverts dans le cadre du régime des catastrophes naturelles (dommages matériels directs aux biens assurés).

CCR: NOTEWORTHY CONTRIBUTION TO THE OECD REVIEW ON FLOOD RISK MANAGEMENT OF THE SEINE RIVER IN THE PARIS REGION

On January 24, 2014, the OECD presented a study on risk management policies for the Seine Basin in the Paris region, which reveals that the economic impact of the material damages caused by a major flood would reach between €20 billion and

€40 billion depending on the flood scenarios, of which between €10 billion and €19 billion would be insured under the natural disasters compensation scheme. For this study, the OECD consulted the main specialists in flood risks management and remediation, notably CCR on account of its knowledge of natural perils and periled areas acquired from the analysis of data collected as part of its contractual relationship with insurers and the management of public funds. Thanks to the specific models it has developed, to assess on the one hand the cost of an event having already occurred (deterministic model) and on the other hand the cost of events that have not but could occur such as a major flood caused by a large river (probabilistic model), CCR made a noteworthy contribution to the OECD's study by modeling damages that would be covered by the natural disasters compensation scheme (direct physical damage to insured property).

JULIANA
CAPBLANCO



Chargée des relations institutionnelles et de la promotion externe
pour le Département catastrophes naturelles
In charge of institutional relations and communication,
Natural Disasters department

“ONRN : un observatoire pour favoriser la prévention des risques naturels”

C'est au moment de la tempête Xynthia, en mars 2010, que l'idée d'un observatoire a pour la première fois été évoquée. C'est en 2012 que l'État via le ministère de l'Écologie, CCR et la Mission des Risques Naturels (MRN) représentant la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) et le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance (GEMA) ont décidé de fonder, en 2012, un observatoire offrant une meilleure visibilité et lisibilité des actions publiques en cas de catastrophe naturelle. CCR, partenaire opérationnel essentiel de cette initiative, est au cœur de la gouvernance et participe activement aux différents groupes de travail de l'ONRN. Pendant près d'un an, notre contribution a notamment porté sur l'élaboration d'études spécifiques sur la connaissance de la sinistralité et la diffusion d'indicateurs présentant, par exemple, les dommages indemnisés entre 1995 et 2010 sous forme de cartographies. Le 28 mars 2013, le premier site web de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN) a donc été lancé, puis complété, en décembre, par une seconde version

s'adressant à la fois au grand public et aux professionnels. Ce portail Internet permet d'accéder aux données disponibles sur les risques naturels, les dommages et les mesures de prévention. Il donne des éléments de suivi des programmes de prévention et présente des indicateurs d'exposition aux risques, de coûts et d'avancement des procédures de prévention qui concernent le risque inondation, le risque sécheresse et les sinistres provoqués par les aléas tempête, grêle et neige. Il met également à la disposition du public un annuaire des acteurs de la gestion des risques naturels, de leurs bases de données, de leurs rapports et de leurs projets, organisés par thématiques et par régions. Une rubrique "sinistralité et retours d'expériences" fournit des informations sur les événements ayant affecté la France depuis 1982, année de création du régime. Enfin, une partie "grand public" regroupe les informations existantes concernant la conduite à tenir en fonction de l'exposition aux risques.

“ONRN: observatory created to promote a better understanding of natural perils”

It was when cyclone Xynthia struck in March 2010 that the project for the creation of an observatory was first mentioned. In 2012, the French State, through the Ministry for Ecology, Sustainable Development and Energy, working in collaboration with CCR and the Insurers' Mission for Natural Hazards Awareness and Prevention (representing the French Federation of Insurance Companies and the Grouping of Mutual Insurance Companies) decided on the creation of an observatory so as to improve

the visibility and clarity of the actions taken by the authorities in response to natural disasters. CCR, which plays a key operational role in this project, occupies a central place in the governance of the National Observatory for Natural Perils and is actively involved in the different working groups. For nearly one year, CCR's contribution has focused on the preparation of ad-hoc reports on loss experience and on the communication of indicators, for instance claims settled from 1995 and 2010, in the form of mappings. On March 28, 2013, the Observatory's website was put online, with a second version started up in December 2013 catering to both professionals and the general public. This Internet portal provides access to available data concerning natural perils, material damage and risk prevention measures. The portal monitors risk prevention programs and presents indicators measuring risk exposures, costs and progress in implementing risk prevention measures covering several perils: floods, droughts, storms, hailstorms and snowstorms. It also provides the general public with a directory of organizations in France having specialist knowledge of natural perils, their databases, their reports and their projects, organized by subject matter and by region. One tab dealing with loss experience and feedback on loss events provides information on events having affected France since 1982, when the natural disasters compensation scheme was started. Finally, in the general information section intended for the public at large, guidelines are provided on the conduct to follow to address risk exposures.

Une puissance de modélisation croissante

Afin de mieux anticiper encore les risques liés aux catastrophes naturelles, CCR a continué à développer sa capacité de modélisation dans les domaines des inondations, des sécheresses, des séismes et des vents cycloniques. Des investissements importants ont été réalisés pour optimiser les modèles en interne. Ces derniers ont également fait l'objet d'une fertilisation croisée grâce aux partenariats actifs en 2013.

Ainsi, la convention cadre 2010-2013 avec Météo France a été reconduite jusqu'en 2018. L'institut apporte son appui à CCR dans le domaine de la connaissance des risques climatiques actuels et projetés pour l'avenir, notamment en partageant son expertise et ses outils. Depuis 2010, CCR collabore également à la modélisation du risque d'inondation avec l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA). Ce dernier a adapté et mis à disposition de CCR un générateur d'événements pluviométriques fictifs qui a permis de mettre en place une modélisation probabiliste de ce risque et d'analyser ainsi l'exposition financière de CCR, de l'État et des assureurs. En début d'année, le partenariat avec la société JBA a abouti à la mise au point d'un modèle opérationnel de simulation des impacts des événements cycloniques à la Réunion. Il calcule non seulement les effets du vent mais aussi les risques d'inondations et de submersions marines consécutives aux cyclones. Il a été appliqué à deux événements récents : le cyclone Dumile, en 2013, et Bejisa, en 2014. Ce partenariat se poursuit afin de traiter le risque cyclonique aux Antilles. CCR participe également à l'ANR Casava dont l'objectif est de quantifier le risque volcanique dans cette même zone géographique, en particulier l'impact financier d'une éruption de la Soufrière, à la Guadeloupe. En mars 2013, CCR et le Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection (SERTIT) de l'université de Strasbourg ont signé, un partenariat pluriannuel afin d'améliorer et d'accélérer l'évaluation de l'impact d'un événement naturel. Lors des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) de décembre 2013 CCR et PREDICT ont signé un partenariat pour une durée de trois ans. Son objectif est de bénéficier d'alertes pré-événement, d'identifier les zones impactées et de confronter les informations de terrain avec les résultats de la modélisation. Ces échanges doivent notamment aboutir à la diffusion d'indicateurs de gravité.

Increasing modeling capacity

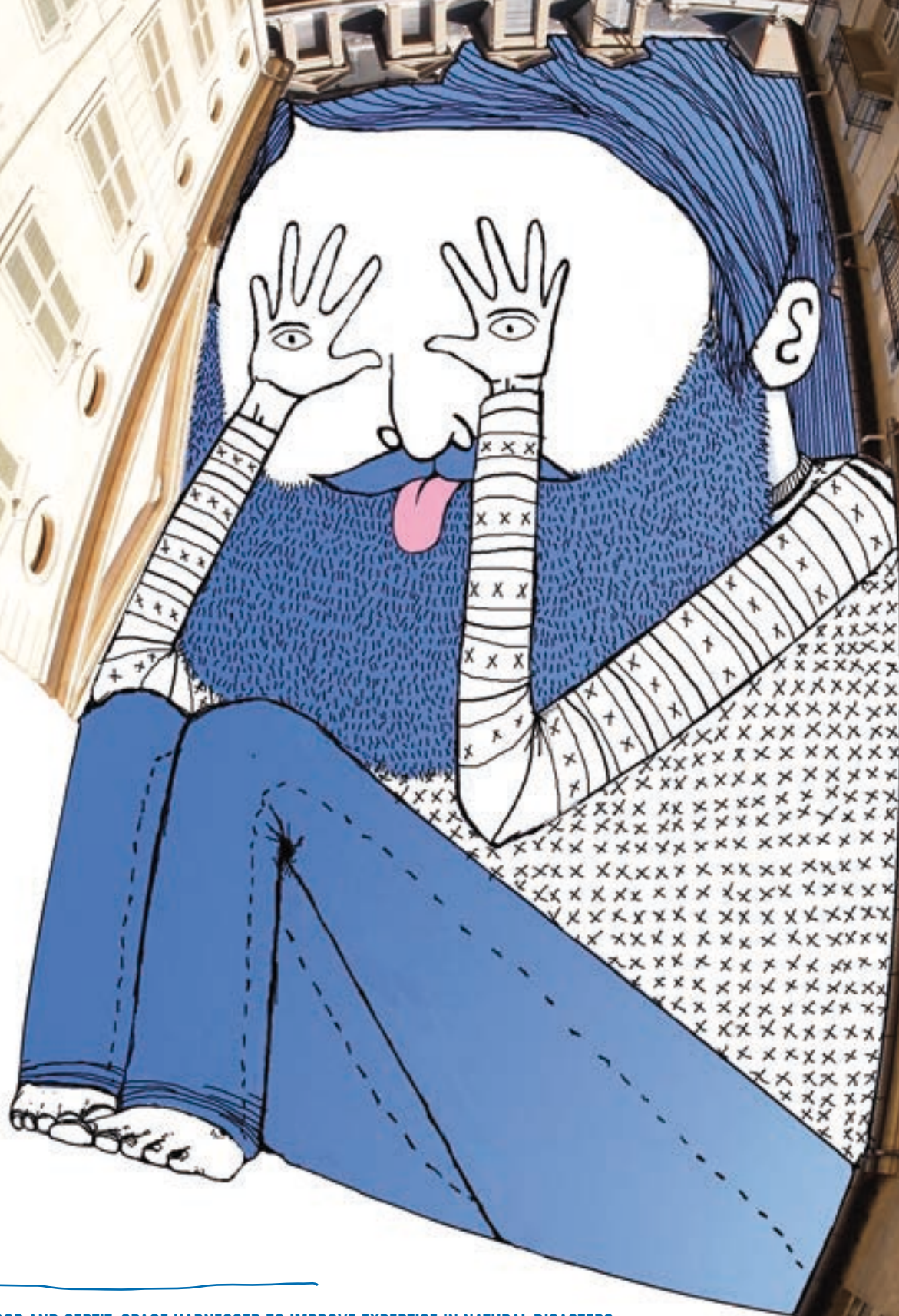
To anticipate better still risks associated with natural catastrophes, CCR has continued to improve its modeling capacity for floods, droughts, earthquakes and cyclones. Important investments have been made to optimize models in-house. These models have also been enriched through cross-fertilization thanks to the partnerships actively pursued in 2013.

The 2010-2013 framework agreement with Météo France was renewed until 2018. The French national meteorological service is providing support to CCR by exchanging knowledge about current climate risks as well as those projected in the future and sharing its expertise and modeling tools. Since 2010, CCR and the National Research Institute of Science and Technology for Environment and Agriculture (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture -IRSTEA) have collaborated in the modeling of flood risks. This Institute has adapted and made available to CCR a generator simulating precipitation events, which has enabled the development of probabilistic modeling of this risk along with the analysis of the financial exposure of CCR, the State and insurers. At the start of the year,

the partnership with JBA led to the development of an operational model for simulating the impact of cyclones on Reunion Island. This model not only calculates wind effects but also the risks of floods and sea overflows. It was applied to recent events: Cyclone Dumile, in 2013, and Cyclone Bejisa, in 2014. This partnership has now moved on to modeling the cyclone risk in the Antilles. CCR is also involved in the ANR Casava project undertaken to investigate volcanic hazards in the same geographical region, in particular the financial impact of an eruption by the Soufrière Hills Volcano on Guadeloupe. In March 2013, CCR and the regional image processing and remote sensing department (Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection - SERTIT) at the University of Strasbourg signed a multi-year partnership to improve and accelerate impact assessment for natural events. On the occasion of the National Conference on Natural Hazards (Assises Nationales des Risques Naturels - ANRN) in December 2013, CCR and Predict Services signed a three-year partnership. The objectives are to benefit from pre-event warnings, identify periled areas and compare field reports with the result of the modeling. These exchanges should result, notably, in the publication of severity indicators.

CCR ET LE SERTIT : LE SPATIAL AU SERVICE DE L'EXPERTISE CAT NAT

CCR et le Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection (SERTIT) de l'université de Strasbourg, soutenu par le CNES, ont signé, en mars 2013, un partenariat pluriannuel afin d'améliorer et d'accélérer l'évaluation de l'impact d'un événement naturel. En effet, la France s'est récemment dotée de nouveaux satellites très réactifs, Pléiades, aux capacités sans précédent : ils offrent des images d'une résolution sans équivalent. Grâce à cette collaboration, CCR bénéficiera de l'expertise internationalement reconnue du SERTIT. En cas de catastrophe de grande ampleur, celui-ci fournira à CCR une cartographie de la zone impactée, par des inondations, par exemple, afin d'affiner ses modèles et de préciser son estimation du coût de l'événement. Plusieurs événements ont déjà été traités dans le cadre de cette collaboration : les inondations en Bourgogne, en mai 2013, du Sud-Ouest, en juin, et de Bretagne, en janvier 2014.



CCR AND SERTIT: SPACE HARNESSSED TO IMPROVE EXPERTISE IN NATURAL DISASTERS

In March 2013, CCR and regional image processing and remote sensing department (*Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection - SERTIT*) at the University of Strasbourg signed a multi-year partnership to improve and accelerate impact assessment for natural events. France has recently launched *Pléiades*, a new generation of highly responsive satellites with unparalleled capabilities, in particular image resolution never seen before. Through this collaboration, CCR will benefit from SERTIT's internationally renowned expertise. In the event of a major catastrophe, SERTIT will provide CCR with mapping data of areas affected by flooding for example, which CCR will then use to adjust its models and refine its estimate of the cost of the event. The two partners have already put this satellite imaging technology to this practical use for several events: the floods in Burgundy in May 2013, in south western France in June 2013, and in Brittany in January 2014.

Des services enrichis pour les clients

Offrir des services à forte valeur ajoutée à ses clients pour favoriser le partage des connaissances et la capitalisation d'expertises est un objectif essentiel pour CCR. Dans cette perspective, ses équipes ont procédé à la mise en ligne de la 5^e version de CERES, un site qui cartographie les risques et les événements majeurs et permet, notamment, de simuler les zones impactées et d'évaluer très rapidement le coût d'un événement pour le compte de l'État et des clients de CCR qui souhaitent déterminer le degré d'exposition de leur portefeuille. Le 3^e club CERES s'est tenu en octobre 2013 pour informer ses membres des innovations apportées par cette mise à jour. Parmi elles :

- * les "fiches événements" qui dressent une cartographie de l'aléa inondation simulé par événement ;
- * les nouvelles fonctionnalités de la carte interactive : analyse de l'exposition, sélection facilitée de la zone d'étude, comparaison avec les résultats du marché, etc.

En donnant ainsi accès à des études de références de marché et à des requêtes personnalisées via CERES, CCR répond au besoin des quelques 500 utilisateurs des 70 sociétés d'assurance membres du dispositif de mieux connaître l'impact des catastrophes naturelles en France.

Diffuser une culture du risque plus globale

CCR partage également son expertise sur les événements naturels avec un public plus large que le seul secteur de l'assurance. Les 2 et 3 décembre 2013, la 2^e édition des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN), dont CCR est partenaire, a réuni plus de 700 acteurs de la prévention des risques naturels à Bordeaux. Élus, services techniques des collectivités et de l'État, représentants de la société civile, responsables économiques et scientifiques ont ainsi débattu des enjeux essentiels pour la gestion des risques naturels. La participation d'intervenants européens et internationaux aux ateliers et aux tables rondes a permis de valoriser les échanges d'expérience entre pays.

Enhanced services for customers

Offering high value-added services to customers to encourage knowledge sharing and capitalize on CCR's extensive expertise has always been an essential objective for the Company. To this end, teams put online the fifth version of CERES, the site providing a mapping of natural disaster risks, making it possible notably to produce simulations for affected areas and determine very rapidly the cost of an event for the State and for CCR's clients, keen to assess the extent of their portfolio exposure. The third meeting of the CERES Club was held in October 2013

to inform members about the changes that been made to this service as part of the upgrade. Innovations include:

- * event slips providing a mapping of simulated flood perils by event; and
- * new functionalities for the interactive map: exposure analysis, easier selection process for study areas, comparisons with market data, etc.

By providing, in this way, access to market benchmark studies and customized requests via CERES, CCR addresses the needs of some 500 users at 70 participating insurance companies wanting to gain a better understanding of the impact of natural disasters in France.

Spread a more global risk culture

CCR also shares its expertise of natural perils with a wider public beyond the confines of the insurance sector. On December 2 and 3, 2013, the second National Conference on Natural Hazards (*Assises Nationales des Risques Naturels* - ANRN), an event sponsored by CCR, brought together in Bordeaux more than 700 participants involved in the prevention of natural disasters. Representatives from all walks of life, from the public sector (local and central government officials along with representatives of their technical departments) along with representatives of civil society, including economists and scientists, gathered to discuss the major challenges faced in the management of natural perils.

Participants from other European countries and from countries the world over took part in the different workshops and roundtables, which were an opportunity to share experience at country level.

"JOURNÉE CAT" : UN ÉVÉNEMENT ANNUEL POUR FAVORISER LES ÉCHANGES

Le 20 juin 2013, a eu lieu la 4^e édition de la "Journée Cat", un rendez-vous annuel organisé par CCR pour échanger sur les sujets d'actualité concernant les couvertures assurantielles des risques catastrophiques et les travaux menés pour mieux les appréhender et en mesurer les conséquences. Environ 200 personnes, représentants des sociétés d'assurance, des pouvoirs publics (ministère des Finances, ministère du Développement durable, ministère de l'Intérieur) et des organismes scientifiques ont participé à cette 4^e édition, consacrée à deux thèmes :

* **Catastrophes naturelles - la gestion d'un événement naturel d'amont en aval, avec les différentes phases de gestion d'une catastrophe naturelle de la prévision à l'indemnisation en passant par la gestion de crise et la prévention.**

* **Le terrorisme en France : quelle menace ? Quelles réponses ? – un débat qui a notamment donné lieu à la présentation du schéma de réassurance original français et des travaux de modélisation du risque de terrorisme menés par CCR.**

La journée 2014 aura pour thématique : **Événements de grande ampleur : comment se préparer au pire ?**
Pour en savoir plus sur l'édition 2013 : www.journeeccr2013.evenium.com

"NAT CAT DAY": AN ANNUAL EVENT TO PROMOTE EXCHANGES

On June 20, 2013, CCR held the 4th "Nat Cat Day", an annual event organized to exchange views on topical issues concerning insurance cover of catastrophic risks and work undertaken to better understand and measure their consequences. Some 200 persons, notably representatives from insurance companies, the public authorities (Ministry of Finances, Ministry of Sustainable Development and Ministry of the Interior) and from scientific organizations, attended this 4th event, which was devoted to two themes:

* **Natural disasters – management of a natural event from inception to resolution, covering the different phases in natural disaster management from prediction to compensation, including prevention and crisis management.**

* **Terrorism in France: what is the threat? What are the responses? – the discussion was an opportunity to present the innovative approach adopted by France for the reinsurance of this risk and the work modeling the risk of terrorist attacks undertaken by CCR.**

The 5th Nat Cat Day in 2014 will be devoted to large-scale events and how to prepare for worst-case scenarios.

More details regarding the 2013 event are available at www.journeeccr2013.evenium.com

Des outils toujours améliorés pour mieux anticiper

CCR entend continuer à développer son expertise en catastrophes naturelles au profit de l'ensemble des acteurs concernés. En 2014, les principaux objectifs sont d'étendre les modèles actuels à la détermination des coûts économiques au-delà des coûts assurés, d'élaborer des scénarios intégrant l'impact du changement climatique et d'améliorer la modélisation des tremblements de terre.

CCR continuera ainsi à enrichir la gamme de services qu'elle propose à ses clients et à développer le partage de la connaissance des risques, notamment à travers sa participation active au développement de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN) et le renforcement de ses partenariats avec des organismes scientifiques. Les échanges nourris, entre CCR et le Bureau de Recherches

Géologiques et Minières pendant l'année 2013, devraient ainsi aboutir courant 2014 à la finalisation d'un partenariat pluriannuel. Ces partenariats de long terme, souvent conclus après une période d'échanges et de missions ponctuelles, permettent d'établir un cadre de partage de connaissance des aléas et des enjeux économiques qui contribue à faire avancer la science des risques et de la résilience sociétale.

Constantly improving applications to enhance predictive capability

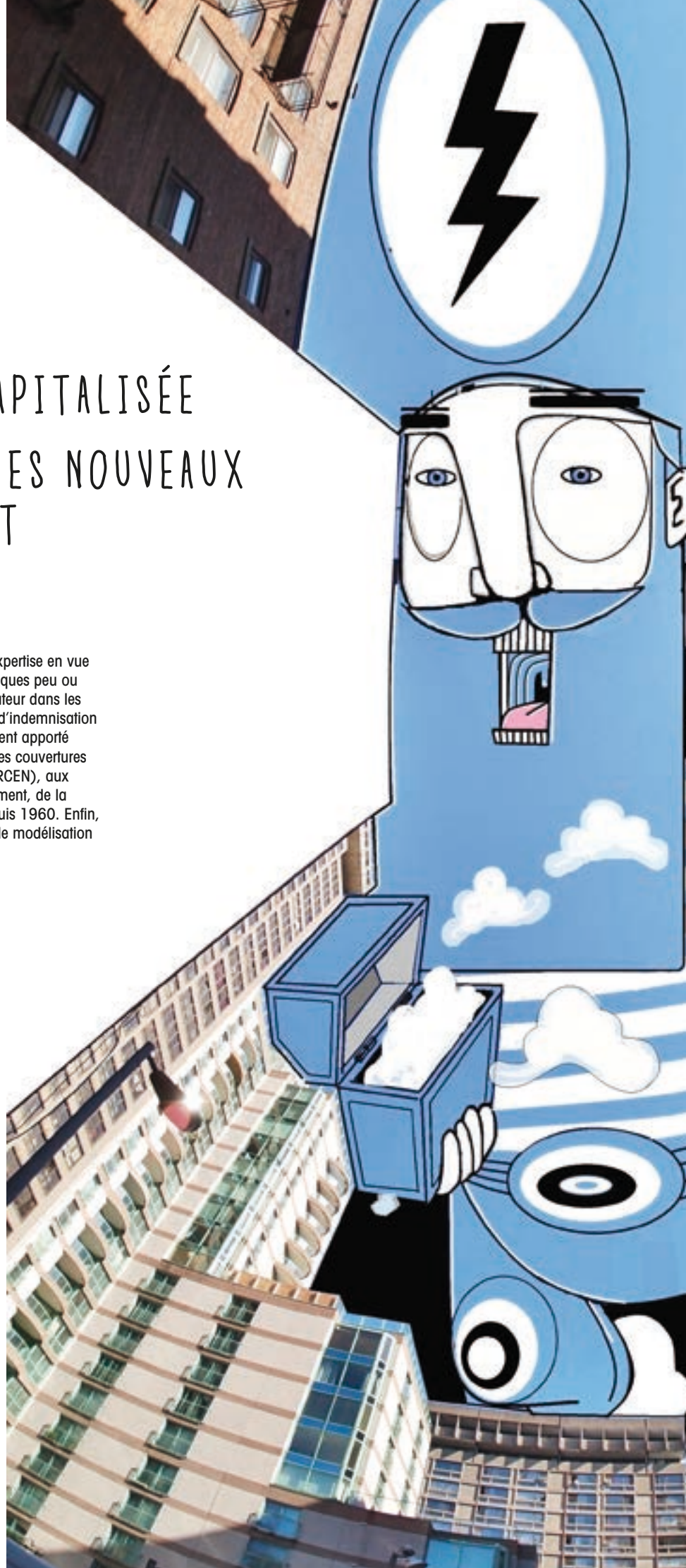
CCR will continue to develop its expertise in natural catastrophes for the benefit of all stakeholders. In 2014, the main objectives will be to expand existing models to include not just the insured costs but also the economic costs, to design scenarios integrating the impact of climate change, and to improve the modeling of earthquakes.

In this way, CCR will continue to enhance the range of services provided to its clients and to promote the exchange of knowledge about natural perils, notably through its active participation in the development of the National Observatory for Natural Perils and by strengthening partnerships established with scientific organizations. The extensive exchanges between CCR and the Office of Geological and Mining Resources (*Bureau de Recherches Géologiques et Minières* - BRGM) throughout 2013 are expected to pave the way for the finalization of a multi-year partnership in 2014. These long-term partnerships, often forged after a period of talks and after working on ad-hoc assignments, establish a framework for sharing knowledge of perils and economic challenges, thereby advancing the science of risks along and societal resilience.

UNE EXPERTISE CAPITALISÉE POUR ANTICIPER LES NOUVEAUX BESOINS DE L'ÉTAT

En 2013, CCR a poursuivi la capitalisation de son expertise en vue d'anticiper les nouveaux besoins de couverture de risques peu ou difficilement assurables. Elle a joué un rôle de facilitateur dans les réflexions en cours sur l'amélioration des conditions d'indemnisation des risques climatiques en agriculture. Elle a également apporté sa contribution à la réflexion engagée pour adapter les couvertures de Responsabilité Civile des Exploitants Nucléaires (RCEN), aux modifications devant être mises en œuvre prochainement, de la Convention de Paris qui régit ce domaine depuis 1960. Enfin, CCR a terminé la mise au point de son nouvel outil de modélisation de la menace terroriste.

En cours d'année, le ministère de l'Agriculture a réuni un groupe de travail associant des professionnels du secteur, les assureurs et réassureurs impliqués sur ce marché et CCR. Objectif : identifier, parmi toutes les options possibles, le meilleur mécanisme de couverture des risques agricoles en France dans le cadre de la PAC. L'expertise de CCR en matière de Cat Nat et de gestion de fonds lui confère un rôle de facilitateur dans la réflexion en cours en contribuant à la connaissance des risques climatiques en agriculture et à l'amélioration de leur couverture.





ANTICIPATING THE STATE'S NEW NEEDS BY BUILDING ON SPECIALIST EXPERTISE

In 2013, CCR continued to build on its specialist expertise to anticipate the needs of the State for the coverage of risks that are under or poorly insured. The Company acted as a facilitator in ongoing reflections on improving the compensation of weather risks in the agricultural sector. It also contributed to the consultation launched into adapting insurance cover for the third-party liability of nuclear power plant operators, notably as a result of the upcoming implementation of modifications to the Paris Convention on Third Party Liability in the Field of Nuclear Energy, which entered into force in 1960. Finally, CCR put the finishing touches to its new modeling application for the risk of terrorist attacks.

During the year, the Ministry of Agriculture convened a working group bringing together agricultural sector representatives along with insurers and reinsurers, including CCR, involved in providing crop and similar insurance cover. The objective was to identify, from all the possible options, the best mechanism for insuring agricultural risks within the framework of the Common Agricultural Policy (CAP). Given CCR's expertise in natural disasters and in fund management, it is acting as a facilitator in the ongoing consultation by contributing to knowledge of climatic risks in agriculture and to improving insurance coverage of these risks.

Préparer l'entrée en application de la Convention de Paris modifiée

Par ailleurs, CCR s'est activement engagée dans la réflexion conduite pour adapter les couvertures de Responsabilité Civile des Exploitants Nucléaires (RCEN) aux modifications, de la Convention de Paris qui régit ce domaine depuis 1960. En effet, l'entrée en application de la révision de la Convention de Paris se traduira par une augmentation des volumes et des niveaux de garantie et une extension de couverture dans le temps et les types de dommages. Dans le cas où le marché ne serait pas capable de couvrir la totalité de ces risques, l'intervention de CCR pourrait être nécessaire. Un travail est donc réalisé actuellement pour identifier le meilleur équilibre entre la couverture apportée par le marché privé et le niveau de la garantie éventuelle de l'État via CCR.

Risques exceptionnels : une baisse conjoncturelle de l'activité

La réassurance des risques exceptionnels en transport fait également partie des activités de CCR, à savoir la réassurance des risques de guerre, d'atteintes à l'ordre public et assimilés relatifs à l'utilisation de moyens de transport de toute nature ou se rapportant à des biens en cours de transport ou stockés. En 2013, dans ce domaine qui représente 1,4 % des réassurances avec garantie de l'État, CCR a réalisé un chiffre d'affaires de 12,1 M€ contre 15,5 M€ l'année précédente. Cette baisse est liée aux réductions tarifaires constatées globalement sur le marché des grands risques dans la branche Transport.

Terrorisme : une approche par scénarios

Actuellement, face à la menace du terrorisme, les sociétés d'assurances s'en remettent au GAREAT, la solution de place créée par le marché français, pour bénéficier d'une réassurance *stop-loss* (en excédent de perte) qui protège leur bilan. Après un acte de terrorisme, l'intervention de GAREAT et des réassureurs, dont CCR, garantit un apport de liquidités pour relancer l'économie et réinstaurer la confiance. La couverture du risque est régulièrement redimensionnée en raison de la connaissance du risque et de son augmentation. Ce risque peut présenter de nombreux visages et reste difficile à définir et à appréhender. Depuis 2011, CCR a étendu sa capacité de modélisation à ce type de risque mais, contrairement aux Cat Nat, la couverture terrorisme ne peut se fonder sur la sinistralité, ni la probabilité de survenance des événements. CCR a donc développé une modélisation par scénarios, comme, par exemple, une attaque avec bombe sale radioactive sur les Champs-Élysées, à Paris. Pour cette modélisation CCR collabore avec ARIA qui fournit un modèle de dispersion de la source en fonction de la quantité d'explosif. Selon la concentration de produits, CCR peut ainsi estimer le montant des dommages potentiels. Ce modèle a été présenté aux acteurs du secteur lors de la Journée Cat 2013.

Making preparations for the application of the Amended Paris Convention

CCR has been involved actively in the reflection conducted to adapt the third-party liability insurance cover of nuclear operators to the amendments made to the Paris Convention, which has been in force since 1960. The application of the Amended Paris Convention will increase the minimum liability of the operators and the level of the guarantees, in addition to which extinction periods will be extended and compensation will be paid for a wider range of damages. In the event the market is unable to underwrite these risk in their totality, CCR's intervention might be necessary. Work is therefore under way to identify the best possible balance between Open-market Insurance and the eventual level of the State guarantee extended via CCR.

Exceptional risks: cyclical decline in business

The reinsurance of exceptional transport risks is also part of the activities carried on by CCR, covering risks related to war, civil commotion and similar risks in respect of the use of all means of transport or relating to goods being transported or stored. In 2013, this activity accounted for 1.4% of State-guaranteed Reinsurance, with premium income of €12.1 million compared to €15.5 million the previous year. This decrease results from a market-wide decrease in rates for the reinsurance of large transport risks.

Terrorism: scenario-based approach

Currently, faced with the threat of terrorist attacks, insurance companies turn to GAREAT, the local solution devised by the French market, to obtain stop-loss reinsurance that will protect their balance sheets. After a terrorist attack, the intervention of GAREAT and reinsurers, including CCR, guarantees there will be an injection of liquidity to re-launch the economy and restore confidence. Risk coverage is regularly rightsized to reflect current knowledge of the risk and its acuteness. This risk can take many guises and remains difficult to define and measure. Since 2011, CCR has expanded its modeling capacity for this type of risk but, contrary to natural catastrophes, insurance cover for terrorist attacks cannot be derived from loss experience or from the probability of occurrence of events. CCR has therefore developed an approach based on scenarios, for example of a terrorist attack on the Champs-Élysées in Paris using a dirty radioactive bomb. For this modeling, CCR is working with ARIA, which is supplying a source dispersion model based on the quantity of explosive material. Based on the concentration of this material, CCR is then able to estimate potential damage. This model was presented to sector members on the occasion of the 2013 Nat Cat Day.

Directeur de marché
Cat Nat France
Vice President
Cat Reinsurance in France

DANIEL
BENLOLO



PHILIPPE
ROBERT

Responsable de la gestion
des fonds publics
Public Funds Manager

“Assurance multirisque climatique en agriculture : CCR facilitateur”

L'agriculture est un secteur avec des enjeux très importants, notamment en termes d'exposition aux risques climatiques et ce dans l'ensemble du monde. CCR gère le Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA) créé en 1964 qui couvre, en cas de calamité agricole, environ 30 % des dommages pour les agriculteurs. Pour améliorer leur indemnisation, il est envisagé de promouvoir une couverture assurantielle plus large et efficace pour toutes les parties prenantes. C'est ici qu'intervient l'expertise de CCR. Grâce à notre expérience de gestionnaire du fonds, nous disposons des données pour modéliser les risques et contribuer à la réflexion sur l'élaboration d'un système mixte, impliquant assureurs, réassureurs, CCR et l'État, répondant aux besoins des agriculteurs et à l'intérêt économique général. À la demande de l'État, tous les acteurs du secteur ont été sollicités pour identifier, d'ici juin 2014, l'assurance multirisque climatique la mieux

adaptée aux besoins des agriculteurs et aux possibilités de couverture des assureurs. CCR joue ici un rôle de facilitateur entre l'ensemble des parties prenantes à cette problématique.

“Multi-peril crop insurance: CCR as a facilitator”

Agriculture faces huge financial constraints, in particular due to a pervasive exposure to climate risks, the world over. CCR manages the Agricultural Risk Management Fund (*Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture - FNGRA*), created in 1964, which compensates farmers for around 30% of losses incurred as a result of an agricultural calamity. To improve this compensation, it is envisaged to provide more extensive and effective insurance cover for all stakeholders. It is at this juncture that CCR's expertise has been called upon. Thanks to the Company's experience as a fund manager, it has compiled data from which to model risks and contribute to reflection under way on the creation of a mixed system involving insurers, reinsurers, CCR and the State, addressing the needs of farmers while being in the general economic interest. At the request of the State, a consultation is being held through to June 2014, with all stakeholders asked to identify the multi-peril crop insurance that would be best suited to farmers' needs and to the underwriting capacity of insurers. CCR plays a role as an interface between all stakeholders concerned by this issue.



Modélisateur senior
Senior Cat Modeller

**“Modélisation du risque terroriste :
une réponse aux besoins de l’État
et du marché”**

Sous la double pression d’une prise de conscience du risque terroriste pour les sociétés d’assurances et des exigences de Solvabilité 2 pour assurer un capital en fonction du risque, il était nécessaire de répondre aux besoins de connaissance du secteur et de l’État en recourant à la modélisation. En juin 2013, nous avons donc présenté notre modèle pour le terrorisme lors de la Journée CCR organisée avec nos clients. Nous avons pu expliquer la difficulté d’élaborer un modèle probabiliste pour évaluer ce risque qui, à la différence des inondations, par exemple, fluctue en fonction du contexte géopolitique mondial. C’est donc une menace que nous ne pouvons pas quantifier avec exactitude. En revanche, nous pouvons simuler la survenance d’un événement et en évaluer alors ses conséquences. Depuis juin dernier, nous avons continué à enrichir notre modèle, notamment pour ce qui concerne la localisation précise des bâtiments et leur représentation en 3D. Nous avons ainsi noué des contacts avec le Commissariat à l’Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) qui est lui aussi chargé par le ministère de la Défense de modéliser ce type d’événements. Nous travaillons également en partenariat avec ARIA Technologies qui dispose d’une forte expertise s’agissant de la modélisation de la dispersion de produits contaminants dans le cadre du terrorisme NRBC, ou d’accidents sur les sites nucléaires.

**“Modeling the terrorism risk: an answer
to the needs of the State and the market”**

The full realization of the risk of terrorist attacks has brought pressure to bear on insurance companies, as have the requirements of Solvency II to ensure capital according to the risk exposure, making it necessary to address needs expressed by the insurance sector and the State for a better understanding of this risk through recourse to modeling. In June 2013, we therefore presented our terrorism risk model on the occasion of the Nat Cat Day organized with our clients. This was an opportunity to explain the difficulties in devising a probabilistic model to assess this risk that, in contrast to flooding for example, fluctuates according to the global geopolitical context. It is therefore a threat that cannot be quantified precisely. On the other hand, it is possible to simulate the occurrence of an event and, on this basis, assess its consequences. Since June 2013, we have enhanced our model, notably concerning the exact location of buildings and their three-dimension representation. We have been in touch with the Atomic Energy and Alternative Energies Commission (*Commissariat à l’Énergie Atomique et aux énergies alternatives*), which has been tasked by the Defence Ministry with modeling this type of event. We are also working in partnership with ARIA Technologies, which has significant expertise in modeling the dispersion of contaminated agents arising from NBRC terrorism or accidents at nuclear sites.

GAREAT : relèvement de la garantie de l'État

Créé en 2003, GAREAT a été renouvelé en janvier 2013 pour une durée de cinq ans. À cette occasion, sa structure a été légèrement modifiée pour refléter la façon dont s'exerce désormais la garantie illimitée de l'État via CCR. Pour les grands risques, c'est-à-dire les capitaux assurés d'un montant supérieur à 20 M€, le seuil d'intervention de CCR passe de 2 à 2,3 milliards d'euros. De plus, il augmentera de 60 M€ chaque année à partir de 2014. Cette somme correspond à peu près à la quote-part des primes GAREAT reversées chaque année aux membres du pool (déduction faite des coûts de réassurance et des frais de gestion) en raison de la faible sinistralité. Pour les risques dits "petits et moyens" (capitaux assurés inférieurs à 20 M€), considérant que l'État n'a pas vocation à intervenir pour des sinistres dus à des événements de type terrorisme régional, CCR ne fournit plus sa garantie illimitée qu'à partir d'un seuil minimal de 20 M€. Auparavant, sa garantie était déclenchée à des niveaux de seuil très bas, propres à chaque société et calculés à partir de ses encaissements. Les traités étaient négociés directement et individuellement par chaque compagnie auprès de CCR. Les modalités de calcul des seuils individuels ne changeant pas, les compagnies peuvent désormais se grouper pour mutualiser entre elles la nouvelle franchise de 20 M€ et bénéficier ainsi de la couverture illimitée de CCR.

Une activité de la branche terrorisme en progression

En réassurance des actes de terrorisme relatifs aux risques dits "petits et moyens", le chiffre d'affaires de CCR s'est élevé à 42,6 M€ en 2013 contre 41,7 M€ en 2012, soit une augmentation de 2,2 %, liée à la hausse naturelle de l'assiette des traités. Concernant les grands risques en provenance de GAREAT, le chiffre d'affaires s'établit à 20,7 M€ en 2013 contre 20,1 M€ en 2012. Ensemble, ces deux segments de réassurance représentent un chiffre d'affaires de 63,3 M€ (en hausse de 2,4 %), soit 7,6 % des réassurances avec la garantie de l'État. En 2014, CCR dressera un premier bilan du nouveau schéma de couverture du risque entré en vigueur en janvier 2013. Dans le même temps, elle s'appuiera sur les travaux de modélisation effectués pour affiner la connaissance de ce risque dans le cadre de scénarios.

GAREAT: priority increase for French State's guarantee

Created in 2003, GAREAT was renewed in January 2013 for a period of five years. On this occasion, its structure was slightly modified to reflect the way the French State's unlimited guarantee would be called into play via CCR. For so-called large risks for which sums insured are more than €20 million, the annual stop-loss reinsurance provided by CCR with the State's guarantee has been modified, the priority being increased from €2 billion to €2.3 billion from 2013, after which it will increase by a further €60 million each year from 2014. This amount corresponds more or less to the share of the GAREAT premium repaid each year to pool members (after deduction of reinsurance costs and management expenses) on account of the low loss experience. For so-called small and medium risks for which sums insured are less than €20 million, considering that it is not for the State to extend protection for acts of regional terrorism, CCR has increased the priority for the reinsurance it provides with the State's guarantee to a minimum of €20 million. Before that, the State's guarantee could be called into play for extremely small amounts, set specifically for each company and calculated from premiums collected. Treaties we negotiated directly and individually by each company with CCR. As conditions for calculating individual levels have not changed, companies may now group themselves to mutualize the impact of the new €20 million priority, and thereby benefit from CCR's unlimited cover.

Increase in activity for reinsurance of terrorist acts

In reinsurance of terrorist acts for small and medium risks, premium income increased by 2.2% to €42.6 million in 2013 from €41.7 million in 2012, reflecting the natural increase in the treaty base. For large risks from the GAREAT Terrorist Acts Pool, premium income increased to €20.7 million in 2013 from €20.1 million in 2012. In total, these two reinsurance activities generated premium income of €63.3 million, up 2.4%, and represented 7.6% of premium income for State-guaranteed Reinsurance. In 2014, CCR will draw up a first assessment of the new risk coverage framework introduced in January 2013. Concurrently, it will continue its modeling work to improve knowledge of this risk through a scenario-based approach.

RÉASSURANCE DE MARCHÉ

UN PORTEFEUILLE STRATÉGIQUE ET DIVERSIFIÉ SOURCE D'EXPERTISE

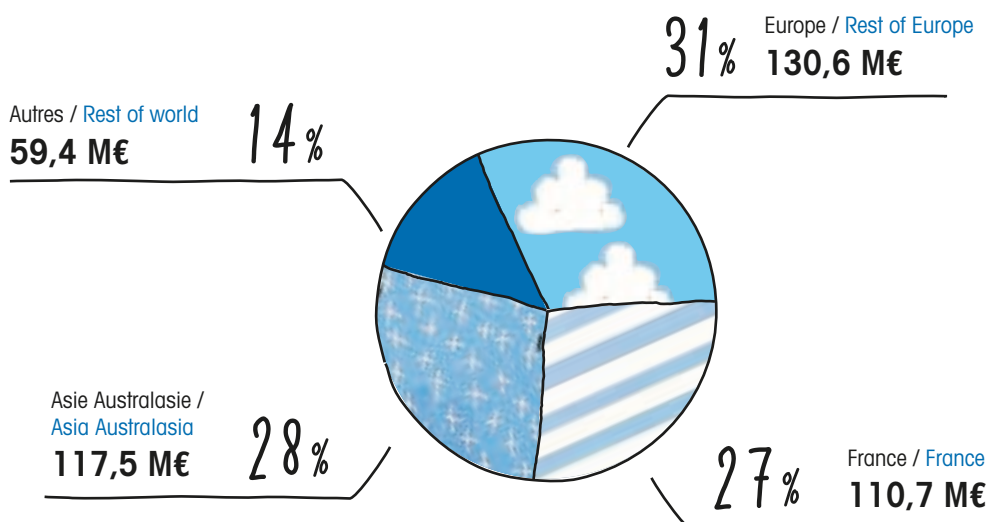
Afin d'adopter le profil de risques le plus adapté à sa taille et au niveau de performance financière recherché, tout en préservant la capacité de son activité de réassurance de marché à nourrir son expertise globale, CCR a poursuivi son recentrage sur des zones géographiques ciblées.

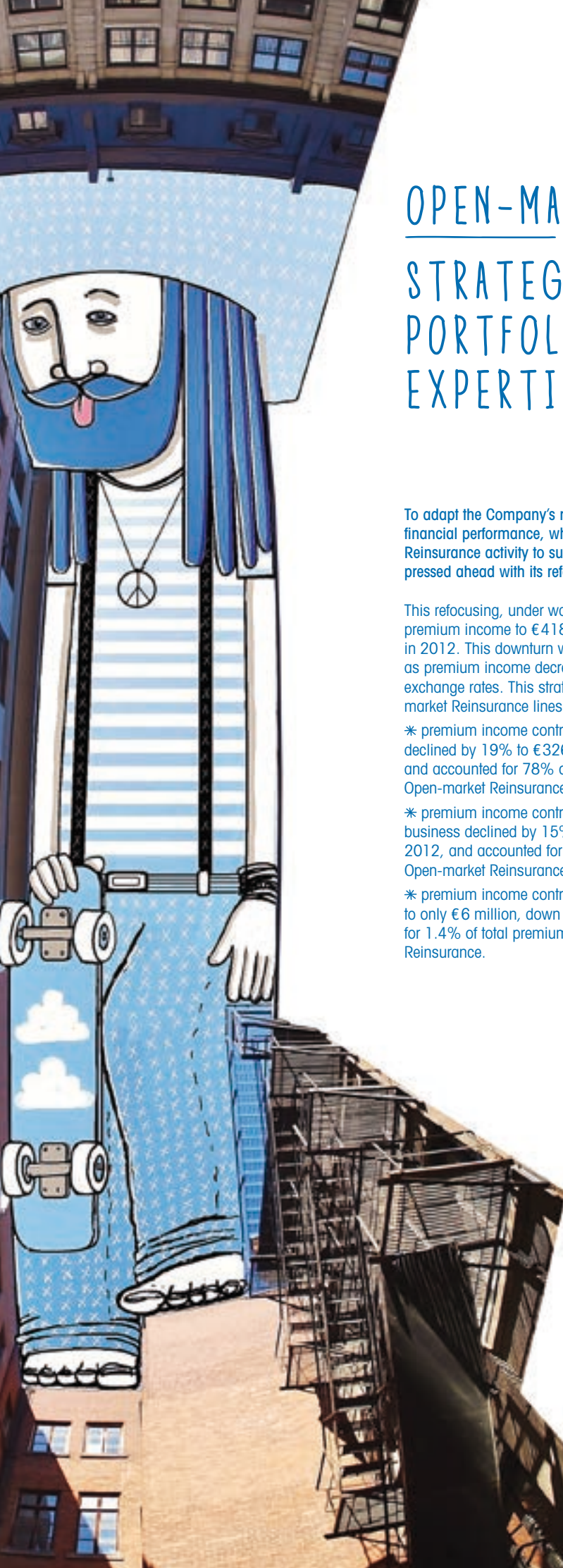
Engagé en 2012, le recentrage de l'activité de réassurance de marché se traduit par une baisse de 19 % du chiffre d'affaires qui s'élève à 418 M€ en 2013 contre 513 M€ en 2012. Sans les effets de change négatifs intervenus dans l'année, celle-ci aurait été de l'ordre de 15 %. Ce choix stratégique a concerné tous les domaines de la réassurance de marché :

- * le chiffre d'affaires des traités non-vie s'établit à 326 M€, soit 78 % de l'encaissement afférent à la réassurance de marché, en baisse de 19 % par rapport à 2012 (404 M€) ;
- * le chiffre d'affaires vie et assurances de personnes s'élève à 86 M€, soit 21 % de la réassurance de marché, en baisse de 15 % par rapport à 2012 (101 M€) ;
- * le chiffre d'affaires de la réassurance facultative s'est limité à 6 M€, soit 1,4 % de la réassurance de marché, en baisse par rapport à 2012 (8 M€).

En 2013, CCR a réalisé près de 80 % de son chiffre d'affaires en réassurance de marché dans quatre branches : incendie et dommages aux biens (27 %), automobile (23 %), vie et assurances de personnes (21 %) et transport (8 %). Les autres principales branches d'activité de CCR sont, par ordre de chiffre d'affaires 2013 décroissant, le crédit et caution, la responsabilité civile générale et les risques de chantiers. Cette répartition d'ensemble est très stable par rapport à celle de l'année précédente. Pour adapter sa stratégie de souscription en réassurance de marché au contexte actuel du secteur, CCR a également continué, en 2013, sa démarche de sélection des risques et de développement de ses services, tout en tirant parti des opportunités du marché dans sa politique de rétrocession.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE GEOGRAPHICAL BREAKDOWN OF PORTFOLIO





OPEN-MARKET REINSURANCE

STRATEGIC, DIVERSIFIED PORTFOLIO SUSTAINING EXPERTISE

To adapt the Company's risk profile to its size and desired level of financial performance, while preserving the capacity of the Open-market Reinsurance activity to sustain the Company's global expertise, CCR pressed ahead with its refocusing on selected geographical regions.

This refocusing, under way since 2012, led to a 19% decrease in premium income to €418 million in 2013 compared to €513 million in 2012. This downturn was accentuated by negative currency effects, as premium income decreased by around only 15% at constant exchange rates. This strategic choice has been applied to all Open-market Reinsurance lines:

- * premium income contributed by the Non-Life Treaty business declined by 19% to €326 million, down from €404 million in 2012, and accounted for 78% of total premium income generated by Open-market Reinsurance;

- * premium income contributed by the Life, Accident and Health business declined by 15% to €86 million, down from €101 million in 2012, and accounted for 21% of total premium income generated by Open-market Reinsurance;

- * premium income contributed by the Facultative business declined to only €6 million, down from €8 million in 2012, and accounted for 1.4% of total premium income generated by Open-market Reinsurance.

In 2013, the four largest business lines generated 80% of the premium income reported by Open-market Reinsurance. Fire and Property contributed 27% of premium income, Automobile 20%, Life, Accident and Health 21%, and Transport 8%. CCR's other main business lines are, in descending order of 2013 premium income, Credit and Surety, General Third Party Liability and Construction. This overall distribution is stable compared to the previous year. To adapt its Open-market Reinsurance underwriting strategy to current conditions in the sector, CCR pressed ahead with the stringent selection of risks along with the development of services, while taking advantage of market opportunities in its retrocession policy.

Des services aux cédantes toujours améliorés

CCR participe à l'information de ses cédantes au travers des études qu'elle réalise.

Elle a développé depuis une dizaine d'années une expertise en automobile sur le marché français où elle apporte son soutien à de nombreux acteurs, assureurs et mutuelles et publie régulièrement une étude détaillée sur les sinistres corporels graves.

S'appuyant sur cette expertise, elle a apporté son éclairage au débat lié à l'abandon de la prise en charge directe par l'État de la revalorisation des rentes Automobile en France, afin de contribuer à l'émergence de solutions contractuelles clairement rédigées et correctement tarifées.

Enfin, en matière de gestion des sinistres, CCR a multiplié les échanges d'expertises techniques et de pratiques à l'occasion de rencontres avec ses cédantes en France, Israël, Belgique, Italie, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande.

Une charge de sinistres faible malgré de grands événements

Signe d'une gestion maîtrisée de ses risques, CCR n'a supporté qu'une faible part des grands événements qui ont affecté la réassurance.

Deux événements principaux ont affecté son portefeuille en 2013 :

- * les inondations fin juin-début juillet autour de Calgary, dans la province de l'Alberta, au Canada : l'association des assureurs canadiens (BAC) a indiqué qu'il s'agissait

de la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire de l'assurance dans le pays, avec un coût total de 1,7 milliard de dollars canadiens. Au regard de ce record, la charge brute pour CCR, estimée à 9 M€, reste toutefois contenue ;

- * les inondations de juin et la grêle de juillet en Allemagne représentent, cumulées, selon l'association des assureurs allemands (GDV), un coût assuré d'environ 7 milliards d'euros. La charge brute pour CCR est, ici encore, contenue, à 8,2 M€.

Poursuite d'un développement contrôlé en 2014

Au 1^{er} janvier 2014, CCR a procédé au renouvellement de ses traités, conformément à sa stratégie géographique. Dans ce cadre, CCR entend poursuivre un développement contrôlé avec un profil de risque maîtrisé. Dans un marché globalement baissier, un léger repli du chiffre d'affaires est encore attendu mais il s'accompagne de bonnes perspectives de rentabilité intrinsèque. CCR s'attache, en outre, à contenir l'évolution de ses coûts de gestion, notamment grâce au développement de l'expertise de son pôle sinistres et à une politique de commutation plus déterminée.

Constant improvement to services offered to cedants

CCR publishes studies to keep cedants informed.

Over the last decade, the Company has developed expertise in automobile insurance in the French market, providing support to numerous sector members, including insurance companies and mutual insurance companies, and at regular intervals it publishes a detailed study of major bodily injury losses.

Drawing on this expertise, it contributed its insight in the debate over the decision to abandon the system whereby the indexation of auto annuities is borne directly by the French State, contributing to the emergence of clearly defined and properly priced contractual solutions in its stead.

Finally, in the area of claims management, CCR multiplied exchanges of expertise and best practices on the occasion of meetings with cedants held in France, Israel, Belgium, Italy, the United Kingdom and New Zealand.

Low claims incurred despite major loss events

A sign that risk exposure is tightly controlled, CCR was put to contribution for only a small proportion of the main natural disasters having affected the global reinsurance market. The two main events to have affected CCR's portfolio in 2013 were:

- * the floods at the end of June and start of July near Calgary in the Canadian province of Alberta, which generated the highest insured loss ever in Canada, estimated at \$ 1.7 billion in total by the Insurance Bureau of Canada, for which gross claims incurred by CCR were contained at €9 million; and

- * the floods at the start of June and the hailstorms at the end of July in Germany, for which total insured losses reached €7 billion for the market as a whole according to German insurance association GDV, resulting in gross claims for CCR that were contained at €8.2 million.

Further controlled development in 2014

On January 1, 2014, CCR proceeded with the renewal of its treaties in accordance with its geographical strategy. Within this framework, CCR intends to pursue a controlled development with a tightly managed risk profile. In a globally declining market, a further slight decrease in premium income can be expected, but on the other hand the outlook is good as regards intrinsic profitability. CCR is also focused on containing management expenses, notably by developing the expertise of its claims handling department and by pursuing a more forceful commutation policy.

CELLULES DE VEILLE : UNE EXPERTISE NOURRIE POUR ANTICIPER LES BESOINS

Afin de conforter son positionnement d'expert et d'anticiper ses éventuelles interventions, CCR a mis en place un dispositif de veille spécialisée par sujets d'actualité. Ces travaux sont orientés par un comité de veille, qui se réunit trois fois par an.

De par sa mission CCR doit être en effet, capable de mettre en place des garanties qui répondent à un besoin ponctuel ou nouveau, non pris en charge par le marché, comme cela a été le cas pour les garanties "aviation" à la suite des attentats contre le World Trade Center, en 2001, et "crédit" à la suite de la crise financière de 2008.

Dans trois cas, "RC médicale", "dépendance" et "couverture multirisque climatique sur récoltes et fourrages" CCR a été directement chargée par l'État d'exercer une veille dans ces domaines pour être en mesure de lui apporter un avis éclairé en cas de besoin.

La cellule "RC Médicale" a ainsi été créée pour accompagner la mise en place du FAPDS, le fonds visant à pallier les carences de couverture de la RC des professionnels de santé libéraux et dont la gestion a été confiée à CCR. Elle se concentre aujourd'hui sur l'impact des évolutions réglementaires

et jurisprudentielles sur la RC médicale. La cellule "couverture multirisque climatique sur récoltes et fourrages" a été constituée afin de réfléchir aux évolutions des produits et aux incitations nécessaires pour encourager le développement de l'assurance agricole en France et d'identifier d'éventuelles carences de marché. Dans cette perspective, elle se nourrit à la fois des expériences étrangères et des travaux de modélisation effectués en interne. D'autres sujets font l'objet d'analyse notamment la "RC des exploitants nucléaires" en vue de l'entrée en vigueur du protocole modificatif à la Convention de Paris et plus récemment la gestion des cyber-risques.

WATCH UNITS: HARNESSING EXPERTISE TO ANTICIPATE NEEDS

To consolidate its position as an expert and anticipate eventual interventions, CCR has set up a system of watch units specialized by topical issues. Their work is overseen by a Watch Committee, which meets three times a year.

Because of its mission, CCR must be able to put into place guarantees meeting one-off or new needs, not insurable in the open market, as was the case with aviation guarantees, in the wake of the terrorist

attacks on the World Trade Center in 2011, and credit guarantees, in the wake of the financial crisis in 2008.

In three cases - medical third-party liability, long-term care, and climate multi-peril crop and forage cover - CCR was directed by the State to maintain a watch in these areas so as to be able to provide the State with expert opinion if needed.

The medical third-party liability watch unit was created to accompany the creation of FAPDS, the fund addressing deficiencies in third-party insurance coverage for healthcare professionals in the private sector the management of which was entrusted to CCR. Currently, the work of this watch unit focuses on evolutions in regulations and jurisprudence affecting medical third-party liability. The watch unit for climate multi-peril crop and forage cover was constituted to consider the changes in insurance cover and in incentives needed to encourage the development of agricultural insurance in France and identify any market deficiencies. To this end, the watch unit draws on experience in other countries and on in-house modeling work.

Other topics have been analyzed, notably third-party liability of nuclear installation operators in anticipation of the application of the Amended Paris Convention, and, more recently, the management of cyber risks.

ANNE
SERRA



Chargée de missions transverses
Membre du comité de veille de CCR
Cross functional topics
Member of the CCR Watch Committee

"Le comité de veille est le relais de transmission à l'État de notre expertise en réassurance de marché"

Nos cellules de veille nous permettent d'affiner nos connaissances et d'identifier les nouveaux besoins. Lorsqu'ils apparaissent, il est en effet nécessaire pour l'État, comme cela a été le cas dans le domaine de la RC des exploitants nucléaires, de déterminer ce que le marché est prêt à couvrir ou pas, en France mais aussi ailleurs afin de tirer parti des expériences étrangères. Notre rôle est de préparer et d'accompagner la réflexion sur la mise en place d'une éventuelle intervention de l'État quelle qu'en soit la forme (réassurance publique, fonds public ou autre). Dans cette perspective, l'expertise acquise grâce à notre activité de réassurance de marché présente un intérêt stratégique car elle nourrit notre capacité à être force de propositions vis-à-vis des acteurs du marché et de l'État et, le cas échéant, lorsque l'État met effectivement en place un dispositif auquel il associe CCR, à assurer la mise en œuvre opérationnelle rapide de ces dispositifs.

"The Watch Committee acts as interface in communicating CCR's Open-market Reinsurance expertise to the State"

Our watch units further improve CCR's knowledge and identify new needs. When new needs emerge, it is necessary for the State, as was the case with the third-party liability of nuclear facility operators, to determine what is insurable by the market or not in France, drawing too on experience in other countries. CCR's role is to prepare the groundwork and participate in reflections on an eventual intervention by the State, whatever its form (State-guaranteed Reinsurance, public fund or alternative mechanism). In this respect, the expertise gained in Open-market Reinsurance is of strategic importance in developing CCR's capacity to be a source of proposals for market participants and the State, and also when the State decides to set up a mechanism involving CCR, to ensure its rapid operational implementation.



SOLVABILITÉ ET PILOTAGE DES RISQUES

UNE EXIGENCE D'EXEMPLARITÉ

Compte tenu de sa position et de sa mission, CCR est tenue à une exemplarité particulière en termes de maîtrise des risques et de solvabilité. L'entreprise a donc déjà intégré l'appétence aux risques dans son pilotage stratégique et sa gouvernance. Elle a également poursuivi l'élaboration d'outils de pilotage du risque, dans la perspective maintenant rapprochée d'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

Pleinement applicable au 1^{er} janvier 2016, Solvabilité 2 impose notamment la mise en œuvre d'un cadre d'appétence au risque spécifique à chaque société. Les entreprises sont ainsi incitées à apprécier leurs risques, par l'application du dispositif *Own Risk and Solvency Assessment* (ORSA) qui les obligent à présenter des scénarios de stress, voire à modéliser leur activité de manière probabiliste. CCR a largement anticipé cette évolution en mettant en place, dès l'année dernière, sa mesure de l'appétence au risque, c'est-à-dire en formalisant le niveau de prise de risque que le conseil d'administration et le management jugent compatibles avec la solvabilité à long terme.

EXEMPLAR APPROACH TO SOLVENCY AND RISK MANAGEMENT

Given its position and its mission, CCR is expected to be exemplar in its management of risks and solvency. The Company has already integrated risk appetite into its strategic steering and governance. Work has continued on the development of risk management application in anticipation of the now fast-approaching application of Solvency II.

Solvency II, which will come into force on January 1, 2016, requires notably that, as part of its risk management system every insurance or reinsurance undertaking should define a risk appetite framework. Each undertaking is encouraged to undertake its Own Risk and Solvency Assessment (ORSA), which requires the presentation of stress scenarios, or even the modeling of activity on a probabilistic basis. CCR has largely anticipated this evolution by putting into place, last year, the measurement of risk appetite, through the formal adoption by the Board of Directors and management of risk levels judged compatible with long-term solvency.

GÉRARD
LANCNER



Administrateur et membre du comité d'audit de CCR
Member of CCR's Board of Directors and Audit Committee

"La gouvernance de CCR contribue à un meilleur contrôle des risques"

Son rôle de grand réassureur d'État oblige CCR à être exemplaire en matière de contrôle des risques. Par rapport à mon expérience des autres entreprises, je constate avec satisfaction que CCR a parfaitement respecté cette exigence : en avance sur ses obligations, elle s'est dotée d'une organisation, d'outils, de méthodes et de règles de fonctionnement avec son conseil d'administration qui demain feront référence, aussi bien en termes de gouvernance que de gestion des risques. Plutôt qu'une simple mise en conformité réglementaire, CCR a su se saisir de Solvabilité 2 pour en faire un véritable outil opérationnel de management. Le dispositif, en effet, optimise le développement des activités, le contrôle et le suivi des opérations et facilite la mise en œuvre de la gouvernance. En 2013, les réunions du comité d'audit et du conseil d'administration ont prouvé à quel point les équipes de CCR avaient su s'approprier cet outil. En témoignent les travaux conduits sur la définition de notre appétence aux risques qui sont rendus possibles par les analyses de risques qui ont été réalisées, présentées et discutées au sein des différents organes de gouvernance de CCR.

"CCR's governance contributes to improving risk control"

In its role as the State's reinsurance arm, CCR must be exemplar in controlling its risks. Based on my experience of other companies, it is extremely gratifying to observe that CCR has complied totally with this requirement: having anticipated its obligations in this area, CCR has set up an organization, applications, methods and operating rules, working with its Board Directors, that will ensure it is recognized in the future as a reference in terms of both governance and risk management. Not content with strict regulatory compliance, CCR has seized on Solvency II as an opportunity to develop a real operational management tool. The system optimizes the development of CCR's activities, the control and monitoring of operations, and also facilitates the application of proper governance. In 2013, the discussions within the Audit Committee and the Board of Directors demonstrated that CCR's teams have truly appropriated these processes. This is reflected in the work carried out to define risk appetite, which relied on the risk analyses drawn up, presented and discussed by CCR's different governance bodies.

**Appétence aux risques :
un outil de pilotage pour l'entreprise**

Ayant réussi à décliner sa mission en termes d'appétence aux risques dès 2012, CCR a piloté son activité en 2013 à la fois en termes de résultats et d'allocation stratégique de risques. D'ores et déjà, CCR associe son conseil d'administration à l'identification du niveau de risque acceptable pour l'entreprise. L'entreprise s'est appuyée sur son dispositif de limite antérieur à Solvabilité 2 pour construire une vision intégrée des activités qui permet un pilotage d'ensemble plus dynamique. En 2013, CCR a également poursuivi le déploiement de sa stratégie ALM (*Asset and Liability Management*). Elle a affiné la connaissance de ses passifs dans le but de maîtriser le risque de déséquilibre de ses flux financiers.

La gouvernance CCR, une garantie pour le contrôle des risques

L'objectif de la nouvelle gouvernance de CCR est de placer l'entreprise sous contrôle en s'appuyant, comme toutes les sociétés, sur deux dispositifs : la gestion des risques et le contrôle interne. Si le premier est destiné à identifier les risques naturellement portés par une activité, les obligations réglementaires européennes imposées par Solvabilité 2 conduisent également à devoir évaluer les risques qui peuvent être subis et à s'assurer que l'entreprise dispose du capital suffisant pour les couvrir. Grâce à son dispositif de contrôle interne, CCR s'assure que les dispositifs mis en place pour maîtriser ces risques sont efficaces. Dans tous ces domaines, CCR fait preuve d'une grande maturité : grâce à ses organes de gouvernance, la mise en conformité avec Solvabilité 2 est suivie et maîtrisée et l'entreprise peut désormais favoriser le développement de ses activités en tirant parti des outils mis en place.

Risk appetite:

a tool for steering the Company

Having analyzed its mission in terms of risk appetite back in 2012, in 2013 CCR steered its activity by reference to both financial performances and strategic risk allocation. Already, CCR has worked with its Board of Directors to determine the level of risk acceptable to the Company. It has relied on the system of limits introduced before Solvency II to develop an integrated vision of its activities, paving the way for a more dynamic comprehensive steering of these activities. In 2013, CCR also pressed ahead with the rollout of its Asset and Liability Management (ALM) strategy. It improved knowledge of its liabilities with a view to controlling the risk of imbalances in its financial flows.

CCR's governance guarantees effective risk control

The objective of CCR's new governance is to exercise proper control over the company by relying, as in all companies, on two systems: risk management and internal control. While the risk management system seeks to identify the risks inherent in an activity, European regulatory obligations arising from the application of Solvency II require CCR to assess potential risk exposures and to ensure it has adequate capital to cover these risks. Thanks to its internal control system, CCR ensures that processes and procedures put in place to control these risks are effective. In all these areas, CCR has taken significant strides: through its governance bodies, compliance with Solvency II is monitored and controlled, so that the focus can now be on developing activities drawing on the tools made available.

CHRYSTELLE
BUSQUE



Directeur ERM
Chief Risk Officer

"Une approche qui dynamise le pilotage de l'entreprise"

La mise en place, dès 2012, d'un cadre d'appétence aux risques pour CCR, nous permet de dynamiser le pilotage de nos activités : nous sommes passés d'un dispositif de limites de risques par silo à une démarche dynamique où nos limites sont définies en fonction du risque global que nous souhaitons prendre.

En fonction de l'évolution de la richesse de l'entreprise, de la conjoncture, des attentes de notre actionnaire, nous modifions l'allocation de notre capital pour éventuellement prendre plus de risques rémunérateurs. C'est ainsi que nous avons procédé à des ajustements, en 2013, sur notre portefeuille d'actifs afin d'obtenir plus de rendements financiers tout en maintenant un niveau global de prise de risque conforme aux directives fixées par le conseil d'administration.

Ce suivi est complètement intégré au dispositif de pilotage de l'entreprise : par exemple, dans le cadre de nos activités de réassurance traditionnelle, au fur et à mesure du renouvellement, les tarificateurs calculent la consommation de capital en risques pour permettre aux souscripteurs de piloter en temps réel leur portefeuille.

Ce dispositif est encore amené à évoluer puisque nous prévoyons, en 2014, d'étendre notre cadre d'appétence au risque à un horizon pluri-annuel en lien avec la durée de notre plan stratégique.

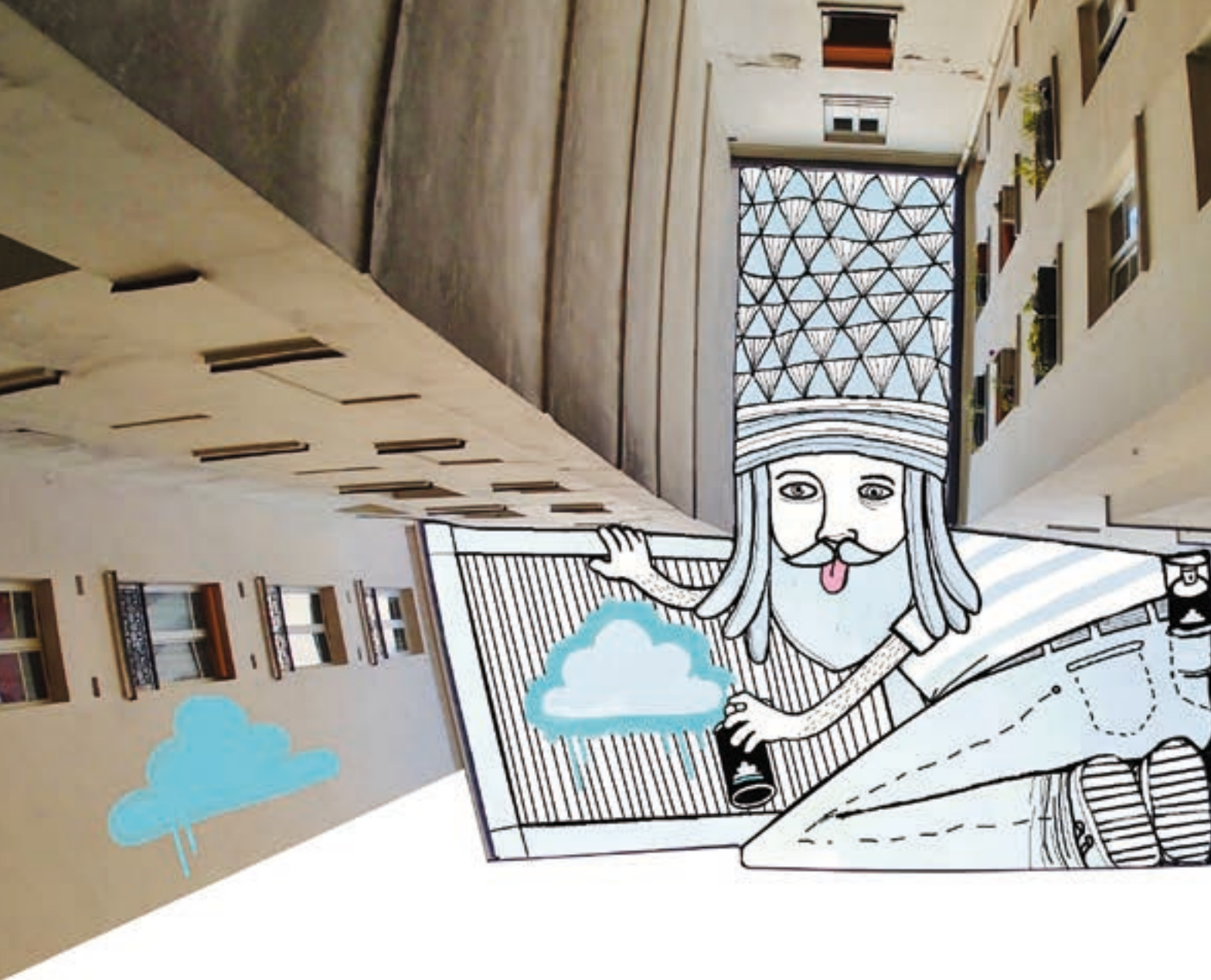
"Dynamic approach to steering activities"

The implementation in 2012 of a risk appetite framework by CCR has paved the way for the dynamic steering of its activities, which has seen an evolution from silo-based risk limits to a dynamic approach in which limits are set by reference to the global risk acceptable to the Company. After considering changes in the Company's net financial situation, the economic environment and the expectations of the shareholder, capital allocation may be adjusted to increase exposure to high-yield risks.

In 2013, the asset portfolio was thus adjusted to achieve higher financial returns while maintaining global risk exposures at levels complying with the directives issued by the Board of Directors.

This monitoring is fully integrated into the steering system: for example, in connection with traditional reinsurance activities, as treaties are renewed, so tariff clerks calculate risk-based capital consumption, enabling underwriters to steer their portfolio on a real-time basis.

Further improvements will be made to the system, with plans in 2014 to expand the risk appetite framework to cover a period of several years matching the horizon of CCR's business plan.



INVESTISSEMENTS ET GESTION FINANCIÈRE

UNE STRATÉGIE ÉQUILIBRÉE POUR OPTIMISER PERFORMANCE ET RISQUE

La bonne gestion de ses portefeuilles a permis à CCR de maintenir sa solidité financière

Le montant total des actifs financiers et immobiliers de CCR, en valeur de marché, s'élève à 8 873 M€ en 2013, en progression de 2,6 % par rapport à 2012 (+3,4 % à cours de change constants). Il comprend les placements évalués, en valeur nette comptable, à 7 975 M€ (dont 1,4 % de dépôts auprès des cédantes) contre 7 801 M€ en 2012 et les plus-values latentes nettes : 898 M€ contre 850 M€ l'année précédente. Hors dépôts auprès des cédantes, les actifs gérés ont présenté en 2013 un rendement de 2,4 % rapporté à l'encours moyen contre 4,2 % en 2012. Cette baisse provient d'un volume

modéré de plus-values nettes réalisées en 2013, à 30 M€ (comparable à l'année 2011) contre 109 M€ en 2012. En effet, cette année-là, CCR avait saisi l'opportunité de la bonne tenue des marchés financiers au second semestre pour redéployer ses investissements vers des fonds, des thèmes et des zones géographiques plus diversifiés. De plus, les produits financiers et immobiliers courants ont commencé à refléter, comme prévu, la diminution irrésistible des rendements financiers : les produits courants ressortent ainsi à 163 M€ en 2013 contre 193 M€ en 2012. Au total, le résultat de la gestion financière, net de l'ensemble des provisions et charges, s'élève à 192 M€ contre 302 M€ en 2012.



INVESTMENTS AND FINANCIAL MANAGEMENT

BALANCED STRATEGY TO OPTIMIZE PERFORMANCE AND RISK

CCR's financial solidity preserved through sound portfolio management

When marked to market, CCR's financial and real estate assets amounted to €8,873 million as at December 31, 2013, up by 2.6% on a reported basis (and by 3.4% at constant exchange rates) compared with the previous year. These assets comprised €7,975 million of investments at net book value (of which 1.4% in deposits with cedants), compared with €7,801 million in 2012, and €898 million of net unrealized capital gains, compared with €850 million in 2012. Managed assets (excluding deposits with cedants) generated a return (determined by reference to average managed assets) of 2.4% in 2013, compared with 4.2% in 2012. This decrease was due to the moderate level of net realized capital gains, which came out at €109 million in 2012 against €30 million in 2013, which was the same level as in 2011. In 2012, the good performance of the financial markets in the second half provided CCR with an opportunity to rebalance investments in favor of more diversified funds, investment themes and geographical regions. Furthermore, income from current financial and real estate assets started to reflect, as expected, the insurmountable decline in financial returns, with net income on ordinary activities from investments declining to €163 million in 2013 from €193 million in 2012. All in all, investment income net of all charges and provisions amounted to €192 million in 2013 compared with €302 million in 2012.

Un résultat net élevé et de qualité

Le résultat net est positif dans tous les domaines d'activité, en raison de l'excellente tenue du résultat technique du portefeuille résultant de la poursuite des actions de recentrage en réassurance de marché, d'une sinistralité significative sans être extrême à l'échelon national et mondial, mais aussi d'un résultat financier encore très satisfaisant. Le résultat net total s'établit à 210 M€ contre 242 M€ en 2012. La rentabilité des fonds propres comptables de début d'exercice est de 11,9% pour l'ensemble de l'entreprise. Au 31 décembre 2013, CCR couvrirait 13 fois son besoin de marge de solvabilité au sens de la réglementation en vigueur. Selon les règles de Solvabilité 2 (en appliquant les dernières spécifications techniques du LTGA), ce ratio de couverture est même supérieur à 160%.

Des investissements encore optimisés en 2014

L'environnement macro-financier reste caractérisé par l'incertitude sur les perspectives de reprise économique et le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt, qui font baisser le rendement des actifs financiers pour CCR, comme pour l'ensemble du secteur. En dépit de la hausse continue des volumes gérés, si les taux d'intérêt devaient rester durablement aussi bas, le résultat financier courant continuerait à diminuer au cours des exercices à venir. Pour en limiter l'impact, CCR continuera à affiner sa gestion actif-passif : sur cette base, elle sera en mesure d'optimiser ses investissements sur des actifs légèrement moins liquides ou plus risqués, notamment pour le financement des entreprises, dans la continuité de ce qui a été fait en 2013 avec, entre autres, les participations de CCR auxancements des fonds Novo 1 et Novo 2.

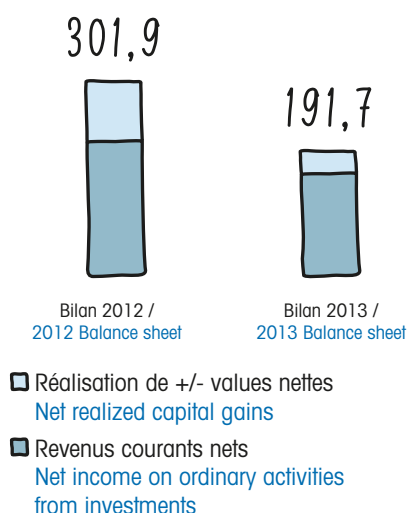
Significant net profit of good quality

A net profit was contributed by each of CCR's activities due to the excellent resilience of the portfolio's underwriting results following the continued refocusing of Open-market Reinsurance, the significant but not extreme loss experience at national and worldwide levels, and the still very satisfactory net financial income. Overall, net profit came to €210 million in 2013 compared to €242 million in 2012. It follows that the return on opening equity reached 11.9% for CCR's operations as a whole. As at December 31, 2013, CCR's solvency margin requirement was covered 13 times based on regulations currently in force. Under Solvency II rules (applying the latest technical recommendations for long-term guarantees assessment), cover would have been above 160%.

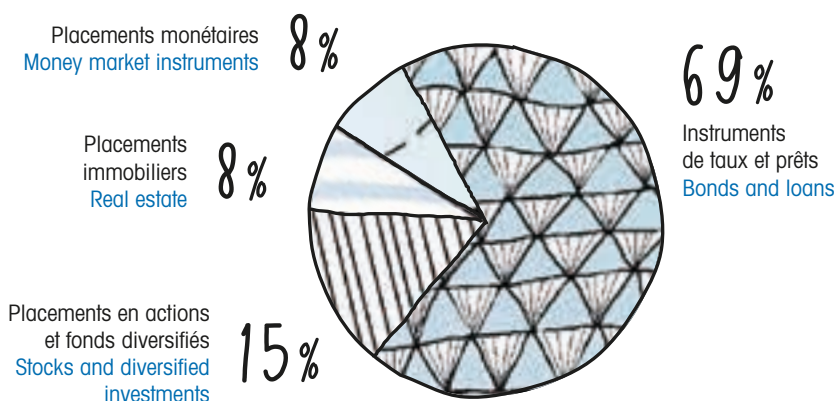
Further optimization of investment in 2014

The macro-financial environment continues to be characterized by uncertainties about the timing and strength of the economic recovery and what remain very low interest rates compared to past levels, leading to a decline in the return on financial assets earned by CCR, in particular, and the reinsurance sector, in general. Despite a steady increase in managed assets, if interest rates remain this low for a prolonged period, net income on ordinary activities from investments will continue to decline in coming years. To limit this erosion, CCR will continue to enhance asset and liability management, with a view to optimizing investments in favor of slightly less liquid or riskier assets, notably in the area of corporate financing, on the same lines as in 2013 with, amongst other things, CCR's participation in the launch of the Novo 1 and Novo 2 funds.

RÉSULTAT FINANCIER (EN MILLIONS D'EUROS) NET INVESTMENT INCOME (IN MILLIONS OF EUROS)



STRUCTURE DES PLACEMENTS CCR EN 2013 2013 BREAKDOWN OF CCR'S INVESTMENTS



Immobilier : une gestion conforme à la mission de CCR

Le patrimoine immobilier de CCR représente 4,3 % de ses placements en valeur comptable et 7,8 % en valeur d'expertise. Fin 2013, les plus-values latentes atteignaient 370,7 M€. C'est un niveau relativement élevé car les sociétés d'assurance ont aujourd'hui davantage tendance à rechercher du rendement sur les marchés financiers. L'immobilier permet à CCR de disposer de réserves de plus-values latentes. Pour garantir la meilleure liquidité possible dans cette classe d'actifs, tout en limitant les risques au maximum, les biens sont sélectionnés selon des critères rigoureux : immeubles de type "core", situation centrale à Paris, absences de frein juridique (copropriété ou servitudes, par exemple), possibilité de réhabilitation, etc. L'entreprise réalise des arbitrages afin de le diversifier et le rééquilibrer comme en témoigne la vente de l'immeuble d'habitation situé 66 rue Hermel-Paris 18^e, en décembre 2013. Preuve de sa bonne gestion immobilière : CCR a reçu, en mai 2013, le *IPD European Property Investment Award*, un prix qui récompense le portefeuille diversifié en France ayant réalisé la meilleure performance moyenne annualisée au cours des trois dernières années : 10,9 % dans le cas de CCR.

Real estate: management consistent with CCR's mission

As at December 31, 2013, real estate assets represented 4.3% of CCR's total assets in book value and 7.8% based on appraisal value. Unrealized capital gains amounted to €370.7 million. This is relatively high considering insurance companies nowadays tend more to reach for yield in the financial markets. Investing in real estate enables CCR to amass unrealized capital gains. To guarantee the best possible liquidity for this asset class, and to mitigate risks to the maximum extent, properties are selected applying the most stringent criteria: investments are restricted to core-type

properties, with a central location in Paris, free of all legal constraints (joint ownership or other encumbrances), with the possibility for their renovation, etc. CCR engages in arbitraging to diversify and rebalance its portfolio, as underlined with the sale of the residential building located 66 rue Hermel in the 18th arrondissement of Paris in December 2013. The excellence of CCR's real estate management was recognized in May 2013 when it was the recipient of the IPD European Property Investment Award, a prize given to the balanced portfolio in France having achieved the highest annualized performances over the three previous years (10.9% in CCR's case).

Plus de 100 000 m² de surfaces

Après l'acquisition, en 2012, de deux immeubles de bureaux de 9 000 m², à Paris, CCR détient désormais, en direct ou à travers des sociétés par actions simplifiées, 25 immeubles dans Paris et en première couronne : seize immeubles d'habitation, dotés pour certains de commerces en pied d'immeuble, et neuf immeubles de bureaux, dont son siège social. Au total, le portefeuille est composé, fin 2013, de 54 % de résidentiel, dont 2 % de commerces en pied d'immeubles, et 46 % de bureaux. Ce total de près de 100 000 m² a procuré, en 2013, un revenu locatif net de charges de 16,3 M€.

Total surface area in excess of 100,000 square meters

Following the 2012 acquisition of two office buildings with a total surface area of 9,000 square meters in Paris, real estate held directly by CCR or through simplified limited companies consists of 25 buildings in Paris and its immediate suburbs. Of these buildings, 16 are residential buildings, some of which have commercial premises on the ground floor, while 9 are office buildings, of which one is the company's registered office. In total, at end-2013, the portfolio consisted for 54% of residential properties, with commercial properties on the ground floor representing 2% of the portfolio, and for 46% of office properties. The nearly 100,000-square meter real estate portfolio generated net rental income of €16.3 million in 2013.

KARINE
ROBIDOU



Responsable
du service immobilier
Head of Real Estate

“Une stratégie immobilière dominée par la nécessité de conserver un portefeuille diversifié et défensif”

Dans un environnement récessif et incertain et en dépit d'un cadre réglementaire de plus en plus complexe, l'immobilier d'entreprise continue d'offrir des performances meilleures que celles procurées par d'autres classes d'actifs.

L'immobilier résidentiel souffre de fortes contraintes réglementaires, d'une remise en question de sa liquidité et de la diminution du rendement locatif net en France. Il a toutefois démontré qu'il constituait un bon amortisseur, en période de crise, en raison de sa volatilité réduite.

Dans ce contexte, nous restons très sélectifs dans le choix de nos actifs afin de conserver une réserve de plus-values latentes et des revenus qui, au global, génèrent une rentabilité attractive.

Pour conserver une liquidité et une diversification suffisantes tout en maintenant du rendement, nous voulons développer notre exposition à l'immobilier, notamment sur le segment des produits “prime” sur lequel nous avons bâti notre portefeuille. Nous envisageons, par ailleurs, de nous orienter vers plus de diversification à la fois sectorielle et géographique par la participation à des fonds.

“Real estate strategy dominated by the need to maintain a diversified and defensive portfolio”

In a recessionary and uncertain environment, and despite an increasingly complex regulatory framework, the business property sector continues to offer better performances than other asset classes.

The residential property sector has to contend with major regulatory constraints, doubts over asset liquidity, and weaker net rental yields in France. Nonetheless, it has demonstrated that it is a good cushion, during a crisis, because of its lesser volatility.

In this context, CCR remains extremely selective in the choice of its investment so as to preserve a store of unrealized capital gains along with an income stream that, when considered in aggregate, generate an attractive return.

To maintain adequate liquidity and diversification while continuing to generate a satisfactory return, CCR wants to develop its real estate exposure, notably to prime properties upon which the existing portfolio has been built. CCR envisages achieving greater sector and geographical diversification by investing through specialized funds.

**IDINVEST PARTNERS ET FONDS NOVO :
CCR SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI**

Depuis 2012, CCR a accentué son soutien au développement économique et à l'emploi en France à travers l'investissement en faveur des entreprises non cotées.

CCR a été associée, en 2013, au comité chargé de piloter le montage des fonds Novo (“NOuvelles Obligations”). Lancés le 10 juillet, ces premiers fonds obligataires d'envergure au service de l'économie réunissent 21 investisseurs dont 18 sociétés d'assurance, le Fonds de Réserve des Retraites (FRR), l'Établissement de Régime Additionnel de la Fonction Publique (ERAFP), la Caisse des dépôts et CCR dont la contribution est de 15 M€. Ensemble, ils ont constitué un capital de 1 milliard d'euros, le plus important jamais collecté en une seule fois au profit des PME et des ETI en France. Il est destiné aux entreprises de l'industrie et des services non bancaires et non financiers qui émettront des emprunts obligataires d'une durée de 5 à 7 ans, d'un montant de 10 à 50 millions d'euros, par offre au public ou placement privé, pour financer des investissements de croissance interne, externe ou internationale.

En France comme partout dans le monde, ces petites et moyennes entreprises constituent l'essentiel du tissu économique. CCR a donc confié 100 M€ à la société Idinvest Partners pour constituer et gérer son portefeuille de private equity. Destiné à renforcer le capital et les fonds propres des petites et moyennes entreprises, ce portefeuille contribuera à leur développement.

IDINVEST PARTNERS AND NOVO FUNDS: CCR SUPPORTING ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT

Since 2012, CCR has stepped up its support in favor of economic development and employment in France by financing investments in unlisted companies.

In 2013, CCR was involved in the steering committee tasked with the financial engineering for the Novo bond funds. Launched on July 10, 2013, these were the first significant bond funds created to finance the real economy, bringing together 21 investors, including 18 insurance companies, the Pension Reserve Fund (*Fonds de Réserve des Retraites* - FRR), the Public Service Additional Pension Scheme (ERAFF), Caisse des dépôts and CCR, which contributed €15m. Together, they raised almost €1 billion in capital, the biggest single financing round in favor of small, medium-sized and intermediate-sized enterprises in France. This financing is intended for companies in the industrial and services sectors (other than banking and financial institutions), which will issue five- to seven-year bonds amounting to between €10 million and €50 million offered to the public or through private placements to finance their development through organic or external growth, in France or abroad.

In France, as elsewhere in the world, these small and medium-sized enterprises represent an essential part of the economic fabric. CCR has therefore entrusted €100 million to Idinvest Partners to create and manage a private equity portfolio. Intended to provide equity financing to these enterprises, notably in the form of capital, this private equity portfolio will contribute to their development.

PIERRE
COUMES



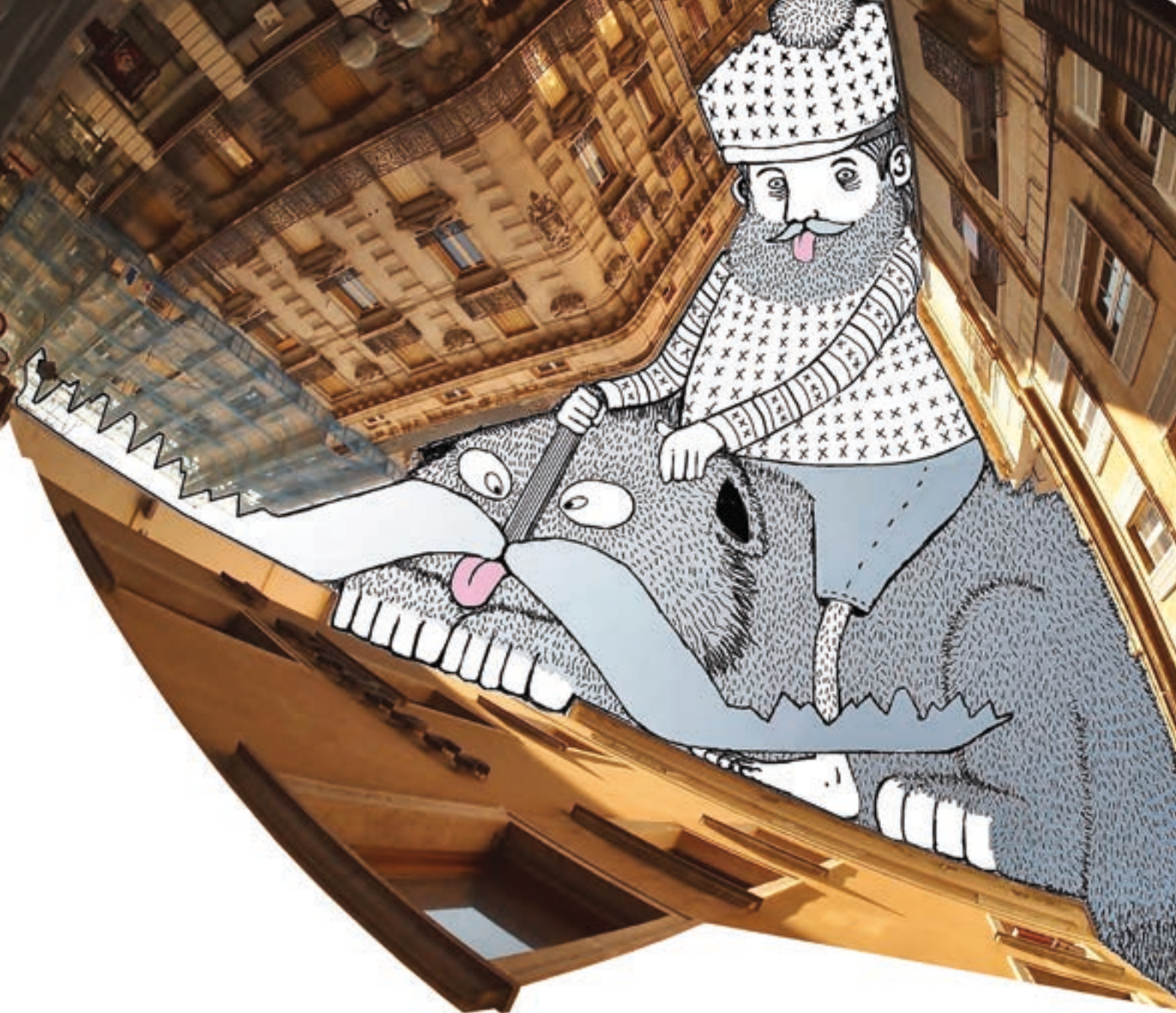
Directeur des
investissements financiers
Senior Vice President,
Financial Investments

"Fonds Novo : une illustration du nouvel engagement de CCR en faveur du développement économique"

Aujourd'hui, le durcissement de la réglementation bancaire conduit les banques à réduire la taille de leurs bilans en se montrant plus regardantes dans l'octroi de nouveaux crédits aux entreprises. Les petites et moyennes entreprises ont davantage de difficultés à trouver des financements. Or, ce sont de loin les plus nombreuses. Il est donc important que de nouveaux relais économiques apparaissent pour les soutenir. Traditionnellement, les réassureurs interviennent dans un marché obligataire qui bénéficie d'abord aux grandes sociétés. En nous associant à la création des fonds Novo et en apportant une contribution importante, en 2013, CCR diversifie ses actifs dans un domaine où les risques, mais aussi la rentabilité potentielle, sont plus élevés. Depuis 15 ans, nous avons construit une véritable expérience dans le domaine des actions de petites sociétés : avec les prêts, nous étendons notre champ d'intervention. Pour CCR, c'est une démarche structurelle, un nouvel ancrage qui illustre sa volonté d'assumer sa responsabilité d'entreprise en tant que partie prenante de l'économie, tout en contrôlant, bien sûr, que les risques encourus sont compatibles avec la liquidation probable de ses engagements de réassureur.

"Novo funds: an illustration of CCR's new commitment in favor of France's economic development"

Currently, the more stringent banking regulations have led banks to downsize their balance sheets by being more discriminating in extending loans to corporate customers. Small and medium-sized enterprises are finding it harder to obtain access to financing. Yet, they are by far the most numerous. It is therefore important to arrange new economic relays to support their development. Traditionally, reinsurance companies have been active in bond markets used mainly to finance large companies. Through its involvement in the creation of the Novo funds and its significant contribution to the 2013 fundraiser, CCR is diversifying its assets base and investing in an asset class for which risk but also potential returns are greater. Over the last 15 years, CCR has developed real experience in the equity financing of small enterprises and it has now expanded this activity to providing debt financing. For CCR, this is a structural evolution, a new anchoring underlining its determination to assume its corporate responsibility as a stakeholder in the economy, while ensuring of course that resulting risk exposures are compatible with honoring its eventual obligations as a reinsurer.



RESSOURCES ET COMPÉTENCES

UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION POUR MIEUX ANTICIPER

“Plus que prévoir, anticiper” : cette signature illustre la dynamique de transformation des compétences, des modes de travail et des moyens techniques que CCR a engagée pour accompagner son plan stratégique 2011-2014. Cette année, l’entreprise a ainsi poursuivi sa politique d’évaluation des managers, de formation au management et de transformation des pratiques dans son siège social.

En 2013, 30 managers de CCR ont fait l’objet d’une évaluation “360°”, dont 11 membres du comité de direction et 28 managers relais. 194 collaborateurs ont répondu à des questionnaires. Présentée aux managers le 28 mai, la synthèse a permis de dégager des axes de progrès pour le management de l’entreprise dans les domaines de l’innovation, la conciliation, la pédagogie, l’éthique professionnelle. Dès septembre, le comité de direction a ainsi déployé des plans d’action adaptés. Leur mise en œuvre et leurs résultats seront évalués en 2014. Par ailleurs, des modules de formation ont été systématiquement mis en place pour aider les collaborateurs dans leur rôle de manager, notamment lorsqu’ils changent de fonction.



RESOURCES AND EXPERTISE

DYNAMIC PROCESS OF TRANSFORMATION TO BETTER ANTICIPATE

"Do more than expect, anticipate": this slogan illustrates the dynamic, all-encompassing transformation (expertise, work practices and technical resources) launched by CCR to accompany the execution of the 2011-2014 business plan. In 2013, the Company pressed ahead with the assessment of its managers, with further training in management skills and in the transformation of practices at the company's head office.

In 2013, 30 CCR managers underwent a "360°" assessment, including 11 members of the Executive Committee and 28 relay managers, while 194 members of personnel completed questionnaires. Presented to the managers on May 28, 2013, the summary identified areas for progress in the company's management, notably in innovation, conciliation, pedagogy training and professional ethics. In September, the Executive Committee rolled out action plans addressing these issues. Their implementation and the results obtained will be assessed in 2014. In addition, training courses have been arranged systematically to assist personnel in their management role, notably upon taking up new functions.

Forming a more fluid management

Aware of the crucial role played by managers in the organization's functioning and convinced of the need to accompany the promotion of new managers, CCR considers management training to be one of its strategic priorities. The goal is to share the same management culture, the same language, along with common reference systems and models. This training is also aimed at helping managers better understand their role, raise awareness of their rights and duties, and adapt management action to situations and individuals.

Transformation of the head office

As CCR federates a constantly expanding web of partnerships, it strives to adapt its working practices to complex projects calling upon wide-ranging expertise, techniques and human resources. To ensure knowledge management is in sync with this transversal approach, the CCR has taken advantage of the head office relocation in 2015 to implement new working practices and modes of action. The design of the new premises favors informal meeting places, the widespread introduction of open plan offices and a luminous interior, along with equipment, fixtures and fittings that are respectful of the environment.

Former à un management plus fluide

Consciente du rôle essentiel des managers pour le bon fonctionnement de son organisation et convaincue de la nécessité d'accompagner la promotion des nouveaux managers, CCR place la formation au management dans ses priorités stratégiques. L'objectif est de partager une même culture managériale, un même vocabulaire, des outils de référence et des modèles communs. Cette formation doit également aider les managers à mieux comprendre leur rôle, à les sensibiliser à leurs droits et devoirs, et à adapter leur action managériale en fonction des situations et des individus.

La transformation du siège social

Parce qu'elle fédère un réseau de partenaires de plus en plus étendu, CCR s'attache à adapter ses modes de travail à la gestion de projets complexes qui font appel à des expertises, des techniques et des intervenants diversifiés. Afin de favoriser une gestion des connaissances en phase avec cette approche transverse, l'entreprise a notamment tiré parti de son projet de déménagement du siège social, en 2014, pour concrétiser ces nouveaux modes d'action et de travail. La conception a ainsi privilégié les espaces de réunion informels, la généralisation des postes décloisonnés, un aménagement intérieur lumineux et des équipements et agencements favorisant la protection de l'environnement.

GOUVERNANCE

LA GARANTIE DU RESPECT DE NOS VALEURS STRATÉGIQUES

Les trois organes de gouvernance de CCR garantissent son indépendance comme le bon respect des valeurs d'entreprise qui portent sa stratégie et assurent sa pérennité.

Le conseil d'administration

Composé de 18 membres élus pour cinq ans, dont six représentants de l'État, six personnalités qualifiées et six représentants des salariés, le conseil d'administration de CCR s'est réuni cinq fois en 2013. En plus des questions concernant les comptes, le suivi des investissements et de la revue de l'ensemble des activités de réassurance, il a notamment délibéré sur :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION THE BOARD OF DIRECTORS



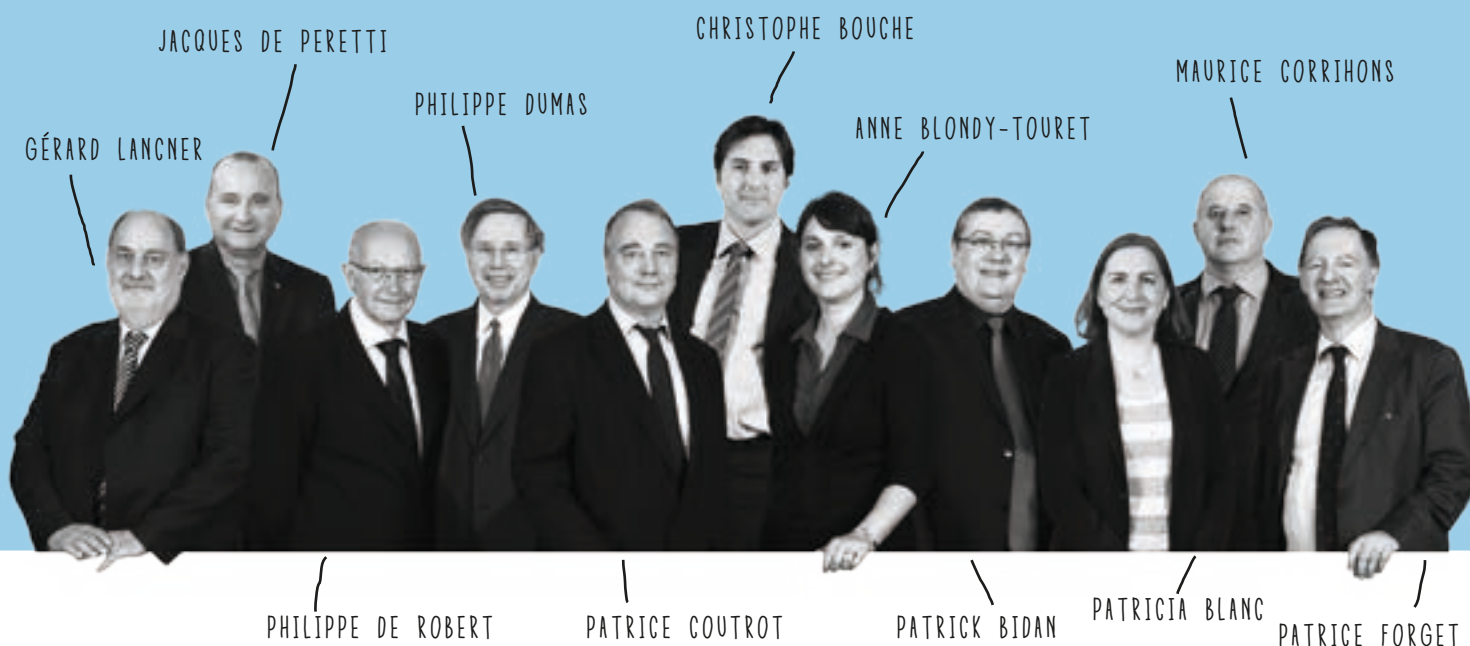
GOVERNANCE

GUARANTEEING ADHERENCE TO CORE VALUES

CCR's three governance bodies guarantee its independence along with compliance with the corporate values underpinning its strategy and ensuring its sustainability.

- * des projets d'acquisition et de cession immobilières ;
- * la simulation de l'impact de Solvabilité 2 sur les comptes de CCR ;
- * le cadre général de l'appétence aux risques de CCR ;
- * l'actualisation du plan triennal de l'entreprise.

Dans l'année, le conseil d'administration a également nommé Patrick Lucas nouveau président du comité des rémunérations, suite à un changement d'administrateur, et lancé une mission de réflexion sur la composition et le mandat des comités spécialisés de l'entreprise dans le contexte notamment du rapport AFEP-Medef.



Board of Directors

The Board consists of 18 members, appointed for five years: six are State appointees, six are chosen on the basis of relevant experience, and six are employee representatives. The Board of Directors met five times in 2013. In addition to considering matters regarding the accounts, monitoring investments and reviewing all reinsurance activities, the Board discussed:

- * proposed acquisitions and disposals of real estate;
- * the simulation of the impact of Solvency II on CCR's 2012 accounts;
- * the general risk appetite framework of CCR; and
- * the Company's updated three-year business plan.

In 2013, the Board appointed Patrick Lucas as Chairman of the Remuneration Committee, after a change in the membership of the Board of Directors, and launched a review to reflect on the composition and mandate of the Company's various specialist committees, in light notably of the AFEP-Medef report.



Le comité d'audit des comptes et de la gestion des risques

Composé de cinq administrateurs, le comité d'audit, des comptes et de la gestion des risques est présidé par Patrice Forget depuis 2010. Il comporte un membre indépendant au regard des critères adoptés par le conseil d'administration en 2010 et présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable, actuellement Gérard Lancner. Afin d'exercer pleinement ses missions en matière de risques, le comité se réunit au minimum quatre fois par an depuis 2012.

En 2013, en présence du commissaire aux comptes, le comité a examiné les comptes sociaux de l'exercice précédent, avant qu'ils soient arrêtés par le conseil d'administration. Il a également revu les comptes semestriels au 30 juin 2013. Avant qu'ils soient soumis à l'approbation du conseil d'administration, le comité s'est vu présenter les rapports sur le contrôle interne, sur la solvabilité et sur la rétrocession, le plan d'audit quinquennal et les lignes directrices de la politique de placements. Il a étudié les projets d'acquisitions et de cessions immobilières de CCR. Il a, en outre, examiné en amont du conseil d'administration, l'appétence aux risques de l'entreprise, l'actualisation de son plan à trois ans, la cartographie des risques et l'avancement du projet de mise en œuvre de Solvabilité 2.

Le comité des rémunérations

Composé de quatre administrateurs, le comité des rémunérations s'est réuni deux fois en 2013. Outre la politique salariale de l'entreprise, notamment les critères de détermination des rémunérations variables, il a pris connaissance de la cartographie des compétences réalisée chez CCR. Il a été tenu informé des suites données à l'évaluation du management et du lancement d'un baromètre social en 2014.

Audit, Accounts and Risk Management Committee

The Audit, Accounts and Risk Management Committee is composed of five directors. Since 2010, it has been chaired by Mr. Patrice Forget. It includes a member, Mr. Gérard Lancner, with specific financial and accounting expertise, who qualifies as independent director based on the criteria adopted by the Board of Directors in 2010. To fulfill its mission overseeing the CCR's risk exposures, the committee has met at least four times each year since 2012. With the statutory auditor in attendance, it reviewed the company financial statements for the 2012 financial year before they were approved by the Board of Directors and, in the same manner, it reviewed the interim financial statements for the period ended June 30, 2013. Furthermore, before these matters were considered by the Board of Directors, the committee discussed the report on internal control, the report on solvency and the report on retrocessions, as well as the five-year audit plan and the investment policy guidelines. It also examined proposed acquisitions and disposals of real estate by CCR. Before these matters were considered by the Board of Directors, it also examined the risk appetite framework, the three-year business plan update, the risk mapping, and progress making preparations for the implementation of Solvency II.

Remuneration Committee

The Remuneration Committee, which is composed of four directors, met twice in 2013. In addition to considering the company's remuneration policy, in particular criteria for determining the variable component, the committee analyzed the expertise mapping conducted at the Company. It also reviewed the follow-up of the management assessment and was briefed about the launch of a social barometer in 2014.

THOMAS LAMADIEU

Surnommé Roots art, Thomas Lamadieu est un jeune photographe français, passionné d'illustration, de BD, et de street art. Sa Série skyart, mêle illustration et photo.

Le jeune artiste nous dépeint, entre ciel et terre, un univers d'une extrême sensibilité. Il utilise les rues et les impasses pour dessiner sa perception de l'architecture urbaine, ses traits inventent ce que le ciel ne peut montrer. Son imagination joue avec les formes et les bleus du ciel pour créer des scènes fantastiques dans un cadre réel.

Le ciel devient sa toile, il exploite l'horizon obstrué des villes modernes pour ses créations : des illustrations enfantines apposées sur des photos où l'on peine à distinguer le ciel.

D'un regard candide, on apprend à regarder et percevoir autrement notre environnement urbain, telle une catharsis artistique qui nous libère de la monotonie.

Thomas Lamadieu (AKA Roots Art) is a young French photographer with a passion for cartoons and street art. In the Skyart series, the skyline in the photos is filled with inspired illustrations.

Between sky and earth, the young artist depicts a universe of an extreme sensibility. Streets and cul-de-sacs convey the artist's perception of urban architecture, while his drawings give life to the skies' emptiness. His imagination plays with the shapes and the blues of the skies to create disorientating images in a real setting.

The sky becomes the artist's canvass, and the obstructed horizons of modern cities become the setting for playful illustrations that are inked in, blotting out the sky.

Casting a candid glance, one learns to look and perceive our urban environment differently, with this artistic catharsis dispelling the ambient monotony.



Avignon (2012) / Avignon (2012)



Paris (2013) / Paris (2013)



Montréal (2014) / Montreal (2014)



Paris (2013) / Paris (2013)



Hambourg (2013) / [Hamburg \(2013\)](#)



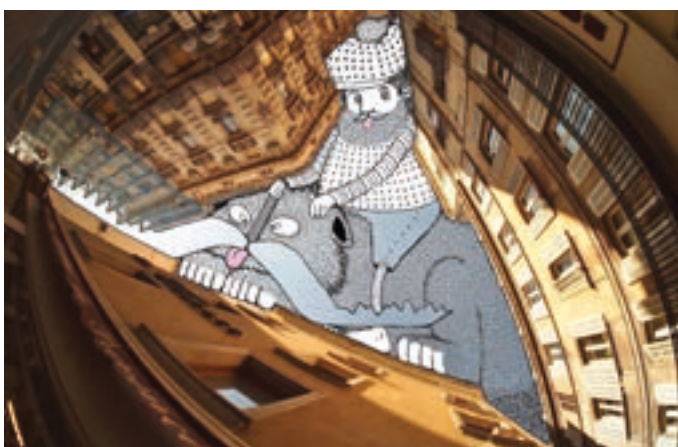
Avignon (2013) / [Avignon \(2013\)](#)



Montréal (2014) / [Montreal \(2014\)](#)



Hambourg (2013) / [Hamburg \(2013\)](#)



Avignon (2012) / [Avignon \(2012\)](#)



Berlin (2013) / [Berlin \(2013\)](#)





CCR

Caisse Centrale de Réassurance
Société anonyme au capital de 60 000 000 euros
388 202 533 RCS Paris
157, Bd Hausmann - 75008 Paris - France
Tél. +33 1 44 35 31 00 - www.ccr.fr